

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE –ALGER
المدرسة الوطنية للبيطرة الجزائر

**PROJET DE FIN D'ETUDES
EN VUE DE L'OBTENTION
DU DIPLOME DE DOCTEUR VETERINAIRE**

THEME

**ETUDE DES MOTIFS DE SAISIE
RENCONTRES AU NIVEAU DES
ABATTOIRS DE SIKKDA (HAMMADI
KROUMA) ET DE BOUIRA**

Présenté par : **Melle Bouhaoula Imene**
Melle Hadid Sabrina
Soutenu le : **25 Juin 2014**

Le jury :

Président : Dr HAMDI. TM	professeur	ENSV
Promotrice: Dr NOUICHI.S	Maitre assistante classe A	ENSV
Examinatrice: Dr BOUHAMED.R	Maitre assistante classe A	ENSV
Examinatrice: Dr FARHAT.L	Maitre assistante classe A	ENSV

Année universitaire :2013/2014

REMERCIEMENT

Nous remercions Dieu le clément de nous avoir aidé durant toute notre scolarité et sur lequel nous comptons tous pour atteindre notre but

Nous présentons aussi nos sincères remerciements et notre reconnaissance à notre encadreur [Dr NOUICHI S.](#) (Maitre assistante classe A à l'ENSV) D'avoir bien voulu nous encadrer et qui n'a jamais ménagé aucun effort pour nous guider et nous conseiller.

Nos vifs remerciements sont aussi adressés au jury

[Dr HAMDI TM.](#) (Professeur à l'ENSV) d'avoir accepté de présider le jury de délibération et de juger notre modeste travail.

Au [Dr BOUHAMED R.](#) (Maitre assistante classe A) et [Dr FARHAT.L](#) (Maitre assistante classe A)

Avoir accepté aimablement de juger notre modeste travail et donner leur appréciation.

Ainsi qu'à tous les enseignants et tous le personnel de l'ENSV, pour leur aide et leur patience, et surtout les responsables du service de la bibliothèque

À tous ceux qui nous ont rendu service de près ou de loin.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*A mes très chers parents pour tout l'amour et l'affection, un merci ne suffi pas
pour vos sacrifices et votre patience.*

A mes beaux parents, beaux frères et belles sœurs.

*A ma source de soutien, de réconfort, de tendresse et d'amour mon mari
Mustapha.*

Au bonheur de ma vie mes frères : Adel ,Samir,Amine et Nabil .

A mes sœurs : Imene, Souad et Yasmine.

A toutes mes tantes et mes oncles.

*A tous mes amies : Asma, Latifa, Hadjer, Maroua, Fati, lynda, ibtissem ,
Sabrina, Kahina, Mimi, Wafa, Akila, Hakima.*

Hadid Sabrina

Dédicaces

Je dédie mon modeste travail :

À la personne qui a sacrifié sa vie pour moi, et qui a relevé le défi d'assuer mes études, à l'homme qui a éclairé le chemin de ma réussite. À toi mon cher père

À la prunelle de mes yeux, celle qui m'a soutenu et qui a pleuré jour et nuit pour qu'elle me voie toujours au sommet et comme une étoile filante. À toi ma chère mère

À vous mes chers parents, le déluge d'amour interminable et les sacrifices symboliques.

À mes frères qui sont toujours à mes côtés ces longs jours :soufiane ,ramzi,mehdi .

À mes sœurs qui ont sacrifiées leurs temps pour que je sois à l'aise dans mes études :mouna et son mari nadir,amira et son mari abdelkader,sanaa ,sabrina.

À ma sœur hanene et son mari Hakīm qui m'ont soutenue durant tout ma période d'étude.

À mes neveux:alaa edine ,iliane ,adem

À mes nièces :adorable narimene ,la petite djanaa

À mes amis :amira.fati.mimi.ibtissem .sarah.salah.mustapha

À mes enseignants de l'ENV.toute la promo 2009.

IMENE

Liste abbreviation:

BV: bovin

OV: ovin

TBC: tuberculose

HI:hote intermediare

HD:hote definitive

CS: coupe serré

NL:noeud lymphatique

Sommaire

➤ Introduction :	4
-------------------------------	---

Partie bibliographique :

➤ I. Généralité sur les abattoirs :	
I .1-Definition :.....	5
I.2-Classification :.....	5
I.2.1.L’abattoir public :.....	5
a)l’abattoir communal.....	5
b)l’abattoir intercommunal.....	5
I.2.2.Les abattoirs privés.....	5
I.2.3.Les tueries particulières.....	5
I.2.4.Les abattoirs industriels	5
➤ II. Présentation générale des motifs ou motivation de saisie des animaux de boucherie :	
II.1-Saisie :.....	6
II.1.1.Definition :.....	6
II.1.2.Type de saisie :.....	6
II.2.Motivation de saisie :.....	6
II.3.Motif de saisie :.....	7
II.4.Bases de l’appréciation d’un éventuel danger	7
➤ III. Troubles du métabolisme cellulaire :	
III.1.cachexie	8

III.2.Viande a ph élevé.....	8
III.3.Viande Fiévreuse.....	9
➤ IV. Les maladies réglementées contagieuse(MRC) ou maladies à déclaration obligatoire(MDO).	
IV.1.Tuberculose	12
IV.2.Brucellose.....	15
IV.3.La rage.....	16
IV.4.Peripneumonie contagieuse bovine	17
IV.5.leucose bovine enzootique(MDO)	17
IV.6.La maladie charbonneuse.....	18
➤ V .les principales parasitoses des animaux de boucherie	
V.1.Les cysticercoses musculaires ou ladrerie.....	18
V.2.Strongylose.....	20
V.3.Cysticercose hépato-péritonéale des ruminants.....	21
V.4.Fasciolose.....	22
V.5.hydatidose.....	23

Partie pratique

➤ I. OBJECTIF.....	25
➤ II.Déscreption de l'abattoir.....	25
➤ III. La population ciblée.....	27
➤ IV. Matériel et méthode.....	27
IV.1.Matériel	27
IV.2.Méthode.....	27
IV.2.1.L'abattage proprement dit.....	27

IV.2.2.L'inspection post mortem.....	28
A. Inspection des carcasses	28
B .Inspection des abats.....	28
IV.2.3.L'estmpillage.....	29
IV.2.4.Le transport de la carcasse.....	29
➤ V. Donnée recueillies.....	30
➤ VI. Résultats et discussin.....	31
VI.1.Fréquence et type de lésion rencontrée durant le mois de février 2014 au niveau d'abattoir de hammadi krouma (wilaya de Skikda) et de Bouira.....	32
A.SKIKDA.....	32
B.BOUIRA.....	33
➤ VI.2.Fréquence et type de lésion rencontrée durant l'année 2010 jusqu'aux 2013.....	35
➤ CONCLUSION.....	56

Partie bibliographique



INTRODUCTION

L'abattage des animaux au sein de l'abattoir qui constitue un lieu décisif pour la sécurité sanitaire de la viande et ses issus ; a pour but de fournir une carcasse saine propre à la consommation humaine et sans danger pour la santé publique. Mais avant d'être estampillée, les carcasses doivent faire l'objet de contrôle sanitaire par l'inspecteur vétérinaire de l'abattoir. C'est pour cela que l'examen ante-mortem permet de faire un tri afin d'éliminer les animaux soupçonnés d'être malades et ceux dont l'abattage est interdit pour diverses raisons (femelle gestante, femelle moins de 5ans ...) l'inspection post-mortem permet de faire des observations anatomopathologique , lesquelles permettront le dépistage, l'identification de toute lésion, anomalie ou souillure et d'en préciser l'étiologie et la phase d'évolution et permet alors à l'inspecteur vétérinaire de prendre la sanction qui s'impose.

Après un bref rappel bibliographique des notions fondamentales liées directement au thème abordé, nous rapportons l'essentiel de notre étude pratique effectuée aux abattoirs de Hammadi Krouma (wilaya de Skikda) et ceux de Bouira, et qui comporte deux axes :

- L'analyse des conditions d'hygiène et de fonctionnement des deux abattoirs.
- Le recensement des lésions les plus fréquemment observées au niveau de ces abattoirs :
 - Durant notre stage dans ces abattoirs durant le mois février 2014.
 - Et des lésions rencontrées durant la période allant du 2010 jusqu'à 2013.

Partie bibliographique

I. Généralités sur les abattoirs :

I.1. Définition :

L'abattoir est un établissement public dans lequel les animaux de boucherie sont transformés en produit consommables (viandes et abats) et en produits à usage industriel. (crapelet.1966).

I. 2. Classification :

Plusieurs classifications des abattoirs ont été proposées parmi lesquelles :

I.2.1 Abattoir public :

a).L'abattoir communal :

C'est un établissement d'utilité locale dont le but est d'assurer l'approvisionnement en viande d'une agglomération plus ou moins importante (BLAOUNE T ; AL.2013)

b).L'abattoir intercommunal :

C'est un abattoir destiné à l'approvisionnement de plusieurs communes. (BLAOUNET, AL.2013)

I.2.2. Abattoir privés : qui appartient à des particuliers.

I.2.3. Tueries particulières : elles sont très répandues en Algérie. Leur avantage est la préparation sur place des viandes avec transformation et vente ; alors que leurs inconvénients sont très nombreux car le rôle de vétérinaire est difficile ; secondaire voire inexistant (HAFOUF A et TAHI N.2003)

I.2.4.Les abattoirs industriels :Ils correspondent à des tentatives plus en moins réussies d'industrialisation des métiers de la viande en dépassant le stade d'abattage pour faire transformer les viandes et le 5eme quartier (CRAPLET.1966)

Partie bibliographique

II. PRESENTATION GENERALE DES MOTIFS OU MOTIVATION DE SAISIE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE

II.1.saisie :

II.1.1.Définition :

L'Opération de saisie réalisée par le vétérinaire investi du mandat sanitaire, pour le quelle les viandes et les denrées alimentaires impropres à la consommation humaine sont retirées du circuit commercial. Les motifs de saisie envisagent soit le danger qu'encourrait le consommateur, soit la tromperie sur les qualités substantielles dont il serait victime : les viandes toxiques sont donc saisies. (SABRI S et SIAD N.2007)

II.1.2. Type de saisie :

On a deux sortes de saisie :

1. Saisie partielle : concerne une région de la carcasse.
2. Saisie totale : concerne toute la carcasse. (BENTOUNSI B.2001)

II.2.Motivation de saisie :

La motivation de la saisie correspond à la justification de la décision de saisie, c'est-à-dire à la conclusion à laquelle le vétérinaire inspecteur arrive à l'issue de l'application des techniques d'inspection et du raisonnement critique. C'est le bilan de la réflexion du vétérinaire inspecteur.

Elle peut être de 2 types :

- 1-Existence ou forte éventualité d'un danger pour le consommateur : produit insalubre.
- 2-Produit qui ne présente pas de danger mais qui n'a pas les caractères et les propriétés minimales requises pour être mis sur le marché : produit impropre à la consommation humaine.

Les raisons peuvent être nutritionnelles (modifications importantes de la composition, de la constitution), organoleptiques (odeur désagréable, coloration anormale), de nature marchande (pas d'intérêt commercial). (BENTOUNSI.B.2001)

Partie bibliographique

En ce qui concerne les viandes et abats d'animaux de boucherie, les produits impropres sont plus fréquents que les produits insalubres.

La motivation de saisie doit être présentée dans l'ordre de la démarche intellectuelle du vétérinaire inspecteur : ce dernier recherche d'abord un danger éventuel (le risque nuit au consommateur) puis, en cas d'absence de danger, il recherche si le produit est propre à la consommation. (ANONYME.2014)

II.3.Motif de saisie :

C'est la raison précise, l'anomalie (au sens large) qui constitue le support de la motivation (lésions par exemple).

Les motifs de saisie peuvent être :

- ◆ Un phénomène pathologique caractérisé par la présence de lésions ou d'anomalies pouvant comporter un danger ou non pour le consommateur.
- ◆ Une altération ou une modification des produits.
- ◆ Une contamination résultante d'un apport microbien extérieur.
- ◆ Une pollution résultant d'un apport d'éléments chimiques extérieurs tel que des souillures ou salissures.
- ◆ Une non-conformité à des obligations réglementaires : critères microbiologiques (salmonelles,...), tolérance maximale en matière de polluants et de toxiques.

D'un point de vue réglementaire, on classe les motifs de saisie en deux catégories en fonction du caractère explicite ou non de ces motifs dans la réglementation :

- Motif explicitement prévu par la loi : saisie obligatoire sans aucune distinction ni observation
 - Les viandes cadavériques provenant d'animaux morts sans abattage.
- Motif de saisie implicitement prévu par la loi :
 - Ce sont tous les autres cas non définis par un texte et laisser a liberté d'action du vétérinaire inspecteur. (ANONYME.2009)

III.4. Bases de l'appréciation d'un éventuel danger :

Pour rechercher l'existence du caractère d'insalubrité, le vétérinaire inspecteur doit :

Partie bibliographique

-Tenir compte de la nature de la lésion ou de l'anomalie.

-Rechercher l'étiologie (dans la mesure du possible).

-Examiner le stade évolutif (aigu, chronique, maladie en pleine extension ou en voie de guérison...).

-Déterminer l'étendue du phénomène ou l'existence de répercussion sur l'ensemble de l'organisme. (BOUZAHER A.1981)

III.TROUBLES DU METABOLISME CELLULAIRE :

III.1. cachexie :

Correspond à l'association maigreur et amyotrophie généralisée.

L'amyotrophie généralisée est rarement observée seule. Elle est fréquemment associée à une maigreur et correspond donc à de la cachexie.

Pour la sanction, il est difficile de définir la limite entre des animaux maigres présentant peu de masses musculaires et des animaux cachectiques; cette notion est subjective. Elle dépend en plus du coût du démontage par rapport à la viande récupérée.

Conduite conseillée : Saisie totale si cachexie avérée.

III.2.viande a ph élevé :

Synonymie : viandes à coupe sombre, viandes surmenées (terme le plus ancien).

Lésion uniquement macroscopique (sans aucune lésion microscopique) d'origine physico-chimique apparaissant après la mise à mort lors de surmenage musculaire : chevaux de selles après une compétition, taureaux d'arène à la fin des corridas ou animaux qui s'échappent à l'abattoir ou après un transport long sans repos suffisant avant l'abattage (JBP, taurillon).

L'absence de réserves glucidiques au moment de la mise à mort entraîne une modification de l'évolution du muscle en post mortem qui se traduit par:

- Un pH anormalement élevé (>6) par rapport à l'évolution classique
- une rigidité cadavérique précoce, sur la chaîne d'abattage, carcasses avec parfois des

Partie bibliographique

postures anormales.

- Une couleur sombre : rouge-brun +/- intense selon les groupes musculaire.
- Un aspect fasciculé du muscle à la coupe avec facettes à différents niveaux lié à différents degrés de rétraction des faisceaux musculaires.
- Une augmentation du pouvoir de rétention d'eau entraînant un aspect collant du muscle.

Conséquences pratiques :

Maturation anormale de la viande due au pH élevé qui diminue l'activité des cathepsines: la viande reste ferme.

Pas dangereux mais la viande se conserve mal. Cependant, ce phénomène peut être associé à une congestion généralisée, danger potentiel car traduit l'existence d'un syndrome infectieux.

Conduite conseillée :

Si pH élevé quelle que soit l'intensité avec congestion généralisée, saisie totale.

Si modifications de couleur et de position intenses, saisie totale

Si modifications peu perceptibles, aucune saisie

Si doutes, prélèvements pour analyse bactérienne.

III.3. Viande fiévreuse :

Synonymie viande acide ou viande à pH anormalement bas. Ce sont des myopathies à forme dégénérative.

Le qualificatif "fiévreuse" est mal choisi car l'étiologie n'est pas forcément fébrile. On parle aussi de viande à odeur de fièvre car souvent l'odeur est aigre, acide ou encore viande à fermentation acide à cause de la pathogénie elle résulte d'une acidification anormalement excessive.

III.3.1. Caractères :

Les lésions peuvent s'observer dès l'inspection post-mortem sur la carcasse chaude, mais le plus souvent, elles sont peu marquées à ce moment-là et ne se développent que dans les heures

Partie bibliographique

qui suivent, Il faudra donc revoir la carcasse, soit en fin de matinée, soit la mettre en consigne et la revoir le lendemain.

La rigidité cadavérique s'installe faiblement et est éphémère. Le lendemain, les différentes masses musculaires sont flasques, elles manquent de tenue, les muscles abdominaux se creusent à l'intérieur. Si on mobilise les antérieurs, les segments sont mobiles les uns par rapport aux autres. C'est le signe de la poignée de main de l'inspecteur, il est, dans ce cas fortement positif.

Les muscles paraissent très clairs, décolorés, gris-rose (comme si on avait délavé le muscle avec une eau sale). A la coupe, l'aspect fasciculé est largement estompé, il y a homogénéisation de la surface de coupe (un peu l'aspect de viande cuite). D'autre part, cette surface musculaire est très humide, l'exsudation est très importante. Une sérosité rose ambrée s'écoule spontanément.

D'un point de vue physico-chimique, en plus de la diminution du pouvoir de rétention en eau on a un pH anormalement bas, nettement < 5 , quelquefois même $= 4,5$. Ce pH explique tout le mécanisme d'apparition des caractéristiques de cette viande. On a accélération, exagération de l'évolution normale d'une viande. On descend au-dessous du point isoélectrique des protéines du muscle ($< 5,3$), d'où une dénaturation des protéines (actine, myosine) et diminution du pouvoir de rétention en eau.

Son aspect plus clair ; il y a une moindre pénétration et réflexion de la lumière dans la viande d'où sa couleur différente.

III.3.2. Localisation :

Les caractères peuvent s'observer sur la totalité ou presque la totalité des masses musculaires. Les territoires d'élection sont :

- la masse crurale médiale, principalement le semi membraneux et l'adducteur de la cuisse.
- Les psoas (filet).
- La région sous-scapulaire ou pièce parée (muscle angulaire de l'épaule).

Partie bibliographique

III.3.3. Etiologie :

Il existe de nombreuses causes possibles.

> Causes intrinsèques

* affections pas forcément fébriles

- hypocalcémie (fièvre vitulaire) très fréquemment
- troubles digestifs météorisation, péritonite
- dystocie
- Paraplégie
- coups de chaleur

Les viandes fiévreuses traduisent alors un certain état de souffrance de l'animal.

> Facteurs extrinsèques favorisants

- temps orageux
- nombreuses manipulations des viandes
- mauvaises conditions de réfrigération

III.3.4. Conduite conseillée :

La sanction dépend de l'étiologie.

Si elle est dangereuse : saisie totale

En cas de pathologie peu dangereuse (fièvre vitulaire par exemple), il est intéressant de faire un examen bactériologique pour vérifier l'absence d'essaimage bactérien à la suite de la souffrance de l'organisme.

Partie bibliographique

IV. Les maladies réputées contagieuses(MRC) ou maladies à déclaration obligatoire(MDO) :

IV.1.Tuberculose :

IV.1.1.Définition : La tuberculose est une maladie infectieuse, commune à l'homme et à de nombreuses espèces animales. Elle est due à diverses espèces bactériennes appartenant au genre *Mycobacterium* : *M.tuberculosis*, *M. bovis*, *M. africanum*, *M.avium*

Elle est caractérisée, cliniquement, par une évolution le Plus souvent chronique et un grand polymorphisme, anatomiquement, par des lésions inflammatoires : les tubercules(ANONYME.2006).

IV.1.2. Inspection :

IV.2.1.Techniques d'inspection :

a. Inspection ante- mortem :

- Identification des animaux marqués d'un **T** à l'oreille accompagnés d'un laissez-passer, titre d'élimination.
- Repérage des animaux à tuberculose clinique (extrêmement rare) : toux sèche de plus en plus grasse, avortée qui devient rauque. On voit des mucosités jaunâtres au niveau des naseaux; à l'auscultation, on entend une matité et une submatité.

b. Inspection post-mortem :

Inspection classique de la carcasse (de loin et de près).

Pour le bœuf, le veau : examen systématique de tous les nœuds lymphatiques des organes portes d'entrée avec des coupes sériées (Cs) longitudinales parallèles au plan d'aplatissement pour trouver des lésions de petite taille.

- Tête : NL mandibulaires et rétro pharyngiens médiaux.
- Poumons: NL trachéo-bronchiques (cranial, droit et gauche) et médiastinaux caudaux.
- Tube digestif: NL gastriques et mésentériques.
- Foie: NL hépatiques et hépatiques accessoires.

L'appareil génital n'est pas considéré comme une porte d'entrée par les hygiénistes car il a une faible importance et car en pratique, il n'est jamais inspecté.

S'il n'y a pas de lésion tuberculeuse visible sur les nœuds lymphatiques des organes portes

Partie bibliographique

d'entrée, ce n'est pas la peine de regarder les autres.

Si présence de lésion dans un NL d'un organe porte d'entrée : recherche approfondie avec des CS dans tous les NL de la carcasse et des autres éléments du cinquième quartier pour déterminer le devenir de la carcasse des espèces bovine et équine.

Pour les mesures de police sanitaire (abattage du troupeau d'origine) : Confirmation de laboratoire prélèvement pour analyses histologiques et bactériologiques.

Les animaux marqués n'auront pas d'inspection plus complète. Une carcasse marquée d'un T mais sans lésion tuberculeuse des nœuds lymphatiques des organes porte d'entrée est estampillée.

IV.1.3- Lésions :

➤ Lésions élémentaires :

On distingue les formes circonscrites, les tubercules résultant de l'évolution du follicule de Koester et les formes diffuses beaucoup moins spécifiques.

a). Formes circonscrites: les tubercules.

- tubercule gris : de la taille d'une tête d'épingle, translucide (goutte de rosée), souvent associé à une auréole ou à un liseré congestif. On le voit rarement.
- Tubercule miliaire: de la taille d'un grain de mil, plus sombre que le précédent. On observe un point de nécrose de caséification en son centre (= caséum).
- Tubercule caséeux: de la taille d'un petit pois. Il est rempli d'un caséum pâteux, homogène qui a l'allure et la consistance du mastic.
- Tubercule caséo-calcaire: coque fibreuse épaisse, son caséum est sec, friable, et quand on le coupe, ça crisse (ceci est dû à la calcification). Cette calcification résulte de la précipitation des sels calcaires à la suite de la dessiccation du caséum.
- Tubercule enkysté : coque fibreuse très épaisse (3 à 4 mm) avec en son centre du caséum encore mastic.

b). Formes diffuses :

- Infiltration : elle concerne les parenchymes de nombreux organes (NL, poumon, foie, mamelle). Elle traduit généralement une chute importante des défenses immunitaires de l'organisme qui est submergé par le bacille tuberculeux. Il y a donc évolution en nappe du bacille tuberculeux dans l'organisme alors incapable de le circonscrire.

Partie bibliographique

- Exsudation des grandes séreuses: c'est une lésion non spécifique. On observe une inflammation congestive, séro-hémorragique ou fibrineuse.

C).Formes associées : On a parfois association de différentes formes:

- Nodule tuberculeux: coalescence de plusieurs tubercules au même stade.
- Association de tubercules et d'inflammation diffuse des séreuses:

1. Tuberculose perlée : tubercules sous formes de petites perles associés à une inflammation de la plèvre ou du péritoine.

2. Tuberculose pommelière : nodules tuberculeux associés à une inflammation de la plèvre ou du péritoine.

IV.1.4. Principales lésions tuberculeuses chez les animaux de boucherie :

a). Bœuf :

En cas de primo-infection, le complexe primaire est souvent constitué par les poumons (lésions caséo-calcaires, souvent sur la face dorsale), beaucoup plus rarement par les intestins. Le foie est concerné chez les jeunes animaux assez fréquemment.

Evolution du complexe primaire: très souvent chez le bœuf, il y a stabilisation des lésions et donc formation d'un complexe primaire dissocié. Sinon, si les défenses sont moyennes, tous les tableaux lésionnels sont envisageables.

b). Veau :

Le complexe primaire est essentiellement le poumon puis le foie. À la différence du bœuf, le veau ne montre que très rarement une stabilisation du complexe primaire.

IV.1.5.Sanctions :

La sanction dépend du stade évolutif :

-saisie totale : pour les formes évolutives ET/OU généralisées, correspondant à :

- ✓ La tuberculose milliaire à foyers multiples (t. Milliaire aiguë de primo ou surinfection).
- ✓ La tuberculose caséuse étendue à plusieurs organes (T.de généralisation progressive), ou avec des foyers de ramollissement, ou accompagnée de lésions ganglionnaires à caséification rayonnée (T. Caséuse de surinfection).

Partie bibliographique

- ✓ Formes stabilisées avec des lésions sur plusieurs organes.

-saisie partielle : lors de formes stabilisées et localisées.

- ✓ Saisie de l'organe ou du territoire ostéo-musculaire porteur de lésion tuberculeuse stabilisée ou dont le ganglion satellite est porteur de lésion tuberculeuse stabilisée.
- ✓ L'extension de lésion viscérale à la plèvre ou au péritoine constitue une lésion localisée : saisie de la partie ostéo-musculaire correspondante.
- ✓ Atteinte d'une vertèbre : saisie de la région correspondante à deux vertèbres de part et d'autre.

IV.2.Brucellose :

IV.2.1.Définition : est une maladie infectieuse, contagieuse, commune à de nombreuses espèces.

(Six espèces : B. abortus, B. melitensis, B. suis, B. neotomae, B. ovis et B. canis), au sein desquelles plusieurs biovars peuvent être individualisés.

Sa répartition géographique est mondiale et de multiples espèces animales (ruminants, suidés, carnivores, rongeurs, etc.) peuvent être infectées naturellement.

Son importance est liée :

-d'une part à la fréquence et la gravité des cas humains contractés à partir de l'animal et de sa production, une zoonose majeure.

-d'autre part à ses conséquences économiques en élevage : perte de production (avortements, stérilités, pertes en lait...) et entraves aux échanges commerciaux d'animaux et produits dérivés.

Trois entités, particulièrement importante en France, ont justifié l'organisation d'une lutte organisée à l'échelon national : la brucellose bovine, la brucellose des petits ruminants.

IV.2.2- Lésions :

Les lésions sont dominées par des métrites, des orchites avec nécrose, il y a parfois enkystement des lésions.

- Sur les enveloppes fœtales, on retrouve des œdèmes, de la fibrine, des hémorragies et des

Partie bibliographique

foyers de nécrose.

- Les bursites sont la plupart du temps séro-fibrineuses à nécrotiques.
- Les nœuds lymphatiques font l'objet d'une inflammation aiguë, d'une congestion et d'une exsudation
- Sur la carcasse, on peut remarquer un œdème généralisé.

IV.2.3.Sanctions :

Les sanctions dépendent du tableau lésionnel :

-Saisie totale en présence de signes de généralisation (stade aigu), car il y'a risque de dissémination de la bactérie.

-Saisie partielle en présence de lésions chroniques stabilisées : saisie de l'appareil génital et de la mamelle, avec parage des ganglions accessibles.

En cas de sérologie positive : saisie minimale de la mamelle, du tractus génital, de la tête et des ganglions superficiels.

Tout produit saisi doit être envoyé à l'équarrissage.

IV.3.La rage :

IV.3.1.Définition :

Encéphalomyélite due à Rhabdovirus, de pouvoir pathogène variable, zoonose mortelle lorsqu'elle se déclare. Elle est particulièrement redoutée dans le monde entier bien que de vastes zones en soient exemptes. Les carnivores essentiellement et les ruminants sont affectés.

IV.3.2.Lésions

1. Macroscopique : aucune lésion spécifique, éventuellement lésions traumatiques dues aux morsures.
2. Microscopique : lésions spécifique sous forme d'inclusions cytoplasmiques éosinophiles (corps de Negri).

Partie bibliographique

IV.3.3.Sanctions :

3 cas sont possibles :

-Animal enragé : saisie totale (envoyer à l'équarrissage sur pied).

-Animal suspect : animal stressé, hyperexcitation, parésie postérieure : isolement de l'animal
déclaration à la DSV,et mise sous surveillance

- Si l'animal meurt : prélèvement de la tête pour confirmation.
- Si l'animal est seulement stressé : refaire l'IAM

-Animal mordu ou griffé par un animal reconnu enragé : abattage sanitaire (local sanitaire)
dans un délai compris entre 48h et 8jr après la contamination, la carcasse est acceptée pour la
consommation humaine après la saisie de la tête et saisie partielle (parage) de la zone de
morsure ou de griffure.

IV.4.PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE :

Mycoplasma mycoides sub-species mycoides

IV.4.1.Lésions :

- Forme aiguë : poumon en "fromage de tête" (pneumonie interstitielle sérofibrineuse et
congestion, hépatisation, nécrose lobulaire centripète.). Plèvre : Congestion, exsudation séro-
fibrineuse

- Forme subaiguë: poumon : nécrose lobulaire et enkystement fibreux.
Plèvre : pachypleurite

IV.4.2.sanction :

-Saisie totale (cuir compris) en phase aiguë.

-saisie partielle (poumon, cœur, et paroi thoracique) en phase stabilisée.

IV.5.LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE (MDO) :

Retroviridae :

virus leucémogène bovin.

Partie bibliographique

IV.5.1.Lésions :

Tumeurs ganglionnaires blanc gris d'aspect encephaloïde, avec points de nécrose centraux et hémorragies.

Rate, rein, foie: nodules tumoraux ou infiltration diffuse.

Augmentation de la taille de la paroi de la caillette, tumeurs au niveau des oreillettes, moelle osseuse hémorragique.

IV.5.2.Sanction :

-Saisie totale : en présence de lésions (nécessite de confirmation par sérologie éventuellement par histologie pour déclaration

-Saisie partielle : pour les bovins marqués au L sans lésions apparentes parage des nœuds lymphatiques accessibles.

IV.5. La Maladie charbonneuse :

Appelée aussi charbon bactérien, anthrax, ou sang de rate .C'est une zoonose grave due à *Bacillus anthracis*, qui grâce à sa forme sporulée, est doué d'une grande résistance dans le milieu extérieur. De nombreuses espèces animales sont concernées surtout les herbivores.

IV.5.1.Lésions :

Hémorragies viscérales (pétéchies), hémorragies dans les orifices naturels.

IV.5.2.Sanctions :

-Saisie totale (cuir compris).

V. les principales parasitoses des animaux de boucherie :

V.1.Les cysticercoses musculaires ou ladrerie :

V.1.1.Generalités :

Ce sont des cestodoses due à la présence et à l'accumulation dans les masses musculaires striées de larves vésiculaires du type cysticerques, appartenant à diverses espèces de *Tænia* parasites de l'homme ou de canidés (EUZEBY ,1966), les laderies affectant tous les animaux de boucherie et charcuterie usuels : bovins, ovins, porcins, ainsi que des espèces

Partie bibliographique

plus rarement consommées, telle que les cervidés (EUZEBY ,1998).

Les localisations électives des laders par ordre de fréquence décroissante sont : le myocarde, la langue, les masséters, viennent les anconés puis l'œsophage, les muscles du diaphragme, les ptérygoïdiens, les muscles intercostaux (EUZEBY ,1966).

Le diagnostic se fait par observation des muscles aux abattoirs, la lésion (grain de ladre) a une forme caractéristique variable suivant le stade d'évolution : ladrerie banale lors de forme infestante ou ladrerie sèche pour les formes dégénérées.

➤ Ladrerie banale :

Ladrerie avec des petites vésicules ladriques enchâssées dans les faisceaux de fibres musculaires striées 3-4 mois après l'infection. La vésicule ladrique a la taille d'un grain d'orge à l'aspect d'une perle brillante à paroi blanchâtre, mince, translucide et un aspect lactescent. On peut voir un point blanchâtre de la taille d'une tête d'épingle qui correspond à l'invagination céphalique caractéristique qui est excentrée pour la ladrerie bovine. Le contenu est eau de roche puis rosé par imprégnation d'hémoglobine. Chez les jeunes, il y a un fort apport de polynucléaires éosinophiles qui créent un halo verdâtre autour du cysticerque puis progressivement, il s'installe une réaction inflammatoire subaigüe et donc la formation d'une coque fibreuse. On ne voit plus l'invagination céphalique. (ANDRWS et WINDSOR .1992).

➤ Ladrerie sèche:

Due à une réaction cellulaire qui entraîne la dégénérescence de cysticerque. On a un grain d'orge blanchâtre avec un magma jaune au centre (ANDRWS, WINDSOR.1992)

➤ Ladrerie suppurée :

C'est la contamination par des germes pyogènes et la formation de pus.

V.1.2. Localisation des cysticerques :

Dans tous les tissus musculaires striés avec des territoires d'élection : le myocarde, la langue, l'œsophage, les muscles masticateurs, le diaphragme puis les muscles intercostaux, les muscles anconés et le muscle long du cou. Cela permet de sélectionner les territoires qui seront soumis à l'inspection.

Partie bibliographique

V.1.3. Techniques d'inspection :

Pour le bœuf de boucherie (bovins de plus de 6 mois), examen des muscles masticateurs. Dans chaque masséter, on fait 2 incisions parallèles à la mandibule en partant du bord inférieur de la mandibule et en remontant le plus haut possible sur l'apophyse zygomatique (attache du muscle). Le parasite se trouvant préférentiellement près des plans de résistance, on fera une incision à mi- épaisseur, près de l'aponévrose et une incision le plus près de la mandibule.

Dans chaque ptérygoïdien interne, on fera une incision à peu près à la moitié. Il faudra donc 6 incisions pour les muscles masticateurs.

Examen de la langue : on fait surtout un examen des muscles sublinguaux à la face ventrale de la langue par palpation.

Examen du cœur : on fait un examen de la surface, des sillons vasculaires et de la pointe du cœur. Le cœur est ouvert en 2 moitiés cranio-caudalement, on fait un examen des surfaces de coupe et des cavités.

Examen du diaphragme : on examine surtout les bandes charnues périphériques, avant les piliers. Il faut tendre cette bande pour faire ressortir d'éventuels cysticerques.

Examen de l'œsophage: on fait une palpation en faisant glisser les doigts le long de l'œsophage, on sent alors les cysticerques enchâssés dans la tunique musculaire. Si on tombe sur un petit nodule, il faut faire une petite incision pour faire la différence avec une larve d'hypoderme qui elle sera dans la sous-muqueuse.

On fera aussi un examen de la carcasse complète car chez les bovins de boucherie, l'infestation est généralement faible et donc les cysticerques ne seront pas forcément sur les territoires d'élection mais sur d'autres territoires musculaires.

V.1.3. Conduite conseillée :

Saisie totale en cas de cysticercose massive ou au minimum saisie de la carcasse et des abats contenant des muscles striés (langue, cœur, œsophage, tête). (A .GONTHIER, S. MIALETA et al. 2009). Saisie des parties porteuses de larves en cas de cysticercose discrète avec assainissement de la carcasse par congélation si larve infestant sans assainissement si

Partie bibliographique

toutes les larves ne sont plus infestantes.

V.2.Strongylose:

V.2.1.Strongylose ovine:

Lésions de pneumonie interstitielle.

Elles sont la conséquence de la migration des larves pendant leur évolution sous forme de placards grisâtres en relief à la surface dorsale des lobes diaphragmatiques. On trouve aussi des lésions de bronchite due à la présence des adultes, avec tendance de mucus purulent et inflammatoire de la muqueuse bronchique.

V.2.2.Strongylose bovine (bronchite vermineuse des bovins) :

C'est une infestation causée par *Dictyocaulus Viviparus*. Des strongles visibles à l'ouverture de la trachée et des bronches, ainsi que des lésions de bronchite et de trachéite. Ces dernières sont parfois hémorragiques avec présence d'un liquide abondant dans les voies aériennes.

L'aspect d'un poumon est caractéristique : le long des bords diaphragmatiques, on a des zones grisâtres d'emphysème, généralement de forme triangulaire et parfois même des zones d'atélectasie.

V.2.3.Conduite conseillée : Saisie des poumons (BARONE R. 198)

V.3.Cysticercose hépato-péritonéale des ruminants :

Infestation du foie puis du péritoine de l'animal par *Cysticercus Tenuicollis*, larve du ténia du chien ; *Tænia Hydatigena*. (BUSSIERS et CHERMETTE ,1988), la cysticercose est observée surtout chez les ovins, plus rarement chez les bovins.

L'infestation se réalise par phytophage ou hydropinie : végétaux ou, plus rarement, eau pollués par les fèces de chiens. (EUZEBY ,1998).

Lorsque la cysticercose est bénigne, l'affection ne se traduit par aucun symptôme, sauf la découverte, lors de l'habillage des animaux, de boules d'eau dans la cavité abdominale.

Lorsque l'infestation est massive, les animaux sont faibles, non chalants, épuisés, sans appétit,

Partie bibliographique

et maigrissent en présentant des signes d'anémie et péritonite avec épanchement :

Pour les lésions, on trouve un épanchement abdominal séro-sanguinolent, avec une quantité variable de jeunes cysticerques flottant dans liquide ou enclavés dans les replis de mésentère, le foie présente une hépatite causée par le passage des embryons et on voit à sa surface des traînées hémorragiques noires, sinueuses, des dimensions d'une aiguille tricoter

V.3.1.Conduite à tenir :

Saisie totale en cas d'hépatite hémorragique.

Saisie du foie en cas de cysticercose sans hépatite hémorragique.

V.4.La Fasciolose :

C'est une helminthose qui frappent particulièrement les ruminants, elle est due au développement, dans le parenchyme hépatique puis les canaux biliaires d'un trématode du genre : *Fasciola* (Bussieras et chermette ,1992).

La fasciolose est une parasitose à caractère saisonnier (l'été, l'hiver). (BUSSIERAS et CHERMETTE ,1988).

V.4.1.Synonymie : cachexie aqueuse, distomatose hépatique ou hépatobiliaire, anémie vermineuse, anémie d'hiver, maladie de grande douve, pourriture du foie. (CHARTIER et al, 2000, BENTOUNSI, 2001).

v.4.2.Localisation :

Dans le parenchyme hépatique et les canaux biliaires, mais quelques localisations erratiques sont à signaler, dans le poumon, la rate, l'encéphale (BENTOUNSI ,2001), le tissu musculaire et sous cutanée (BELKAID ,1999).

V.4.3.Lésion :

L'aspect et l'étendue de la lésion varient avec le degré de l'infestation et avec l'espèce animale considérée.

- Infestation massive : généralement chez les ovins.

Le parenchyme n'est plus qu'un énorme caillot sanguin de coloration rouge sombre creusé

Partie bibliographique

de tunnels et de poches hémorragiques « pourriture du foie ».il est très fragile et se délite facilement, Ces lésions sont souvent accompagnées d'une péritonite hémorragique

- Infestation modérée : C'est une forme subaiguë qui évolue avec de lésions inflammatoires et hémorragique, possible de les rencontrer aux abattoirs.

On note aussi la présence de taches irrégulières de coloration jaune grisâtre correspondant à un exsudat riche en polynucléaires, neutrophiles et surtout les éosinophiles.

- Infestation décrite : Les lésions parenchymateuses sont légères mais leur cicatrisation est accompagné d'hépatite interstitielle cause d'une fibrose du foie prenant un caractère atrophique, on parle du foie ficelé. (MEKROUD.2004)

V.4.4.Conduite à tenir :

*Chez les bovins :

- Saisie du foie.
- Saisie des poumons en présence de kystes distomiens.

*Chez les ovins :

- Saisie du foie.
- Saisie totale de la carcasse en cas d'hépatite hémorragique.

V.5.l'hydatidose :

C'est une cestodose larvaire, inoculable, non contagieuse commune à l'homme et diverses espèces animales, due au développement dans l'organisme (particulièrement dans le foie de poumons), de larves vésiculaires de type échinocoque, de parasites vivant à l'état adulte dans l'intestin grêle de carnivores. (BUSSIERAS et Chermette, 1988).

- C'est une maladie rurale, associée au chien –mouton « Kyste suit le mouton comme son ombre ». (EUZEBY.1984 ; BUSSIERAS et CHERMETTE ,1988)

V.5.1.Synonymie : Echinococcose hydatique, maladie hydatique(BENTOUNSI.2001)

V.5.2.localisation :

HI : chez les mammifères domestique et sauvage au niveau des poumons, le foie ...etc.

HD : chez le chien et carnivores sauvages au niveau de l'intestin grêle. (BUSSIERAS et CHERMETTE .1988).

V.5.3.Lésion :

Partie bibliographique

Les organes atteints sont surtout le foie et les poumons, avec une élection variable selon l'hôte animale infesté. (EUZEBY ,1984).

-lorsque l'organe est massivement atteint, il prend un aspect bosselé « foie en panier d'œuf » peut être hypertrophié, la vésicule ponctionnée, provoque un jet de liquide car le liquide hydatique est sous pression. (BUSSIERS et CHERMETTE ,1988).

-le kyste hydatique présente un aspect caverneux avec présence de débris de vésicules le diamètre est souvent de l'ordre de quelque centimètre sauf chez le cheval ; le kyste développé dans le foie ne dépasse guère quelques millimètres (EUZEBY ,1998).

-Le kyste est constitué de l'élément réactionnel, l'adventice en contact avec les tissus de l'hôte, compacte, blanchâtre, dont l'épaisseur varie ,la face interne de l'adventice est lisse, qui n'adhère pas au parasite, caractérisé histologiquement par une réaction inflammatoire subaiguë puis chronique avec participation des cellules géantes , cellules épithélioïdes ,des éosinophiles, et les éléments du conjonctif.(BUSSIERS et CHARMETTE ,1988).

- le kyste peut se calcifier, caséifier, puruler, ou s'affaïsser spontanément par résorption du liquide hydatique. (BUSSIERS et CHERMETTE ,1988).

V.5.4.Conduite conseillée :

- saisie du foie et des poumons.

I. objectif :

Notre stage pratique a eu lieu le mois de février 2014 au niveau de l'abattoir de Skikda et Bouira.

L'objectif de ce travail était de recenser les principaux motifs de saisis rencontrées chez les bovins et les ovins durant la période de notre stage, et les motifs de saisis enregistrées par l'inspection vétérinaire de la wilaya de Skikda et Bouira depuis l'an 2010 jusqu'à 2013.

II. Description de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda et Bouira :

L'abattoir a pour but l'obtention de la carcasse du cinquième quartier.

L'abattoir de Hammadi krouma de Skikda est un bâtiment qui est assez vaste, d'une superficie de 11000m², situé à l'Est des locaux commerciaux et à l'ouest d'un abattoir avicole ; il a été construit en 1986 et a été fonctionnel la même année, alors que l'abattoir de Bouira situé au centre de la wilaya, il a été construit en 2010.

L'abattoir de Skikda présente :

- Une salle de stabulation
- Deux salles d'abattage, une conçue pour l'abattage des bovins et l'autre pour les ovins
- Une autre vaste salle pour le nettoyage des abats (l'estomac et l'intestin)
- Et deux autres salles, l'une pour la réception des animaux et l'autre pour mettre les déchets de l'abattage.
- Une vaste chambre froide.
- Un vaste couloir et une salle pour la conservation des carcasses afin de les transporter.
- Le sol est cimenté, muni des rigoles pour l'évacuation de l'eau souillée et du sang.
- Les murs en faïence.
- Bureau de vétérinaire.

Le personnel de l'abattoir est formé de :

- Un docteur vétérinaire.
- deux techniciens vétérinaires.
- Un gestionnaire

Partie pratique

- Sept (07) égorgeurs.
- quatre (04) agents de nettoyage.
- un(01) caissier.
- deux(02) agents de sécurité
- Les livreurs de viande.

L'abattoir de Bouira présente :

- Une salle de stabulation
- Une salle d'abattage conçue pour l'abattage des bovins et les ovins
- Une vaste salle pour le nettoyage des abats (l'estomac et l'intestin)
- Et une salle pour la réception des animaux.
- Une vaste chambre froide.
- Le sol est cimenté, muni des rigoles pour l'évacuation de l'eau souillée et du sang.
- Les murs en faïence.
- Bureau de vétérinaire.

Le personnel de l'abattoir est formé de :

- Deux docteurs vétérinaires.
- Trois techniciens vétérinaires.
- Un gestionnaire
- Cinq (05) égorgeurs.
- Trois(03) agents de nettoyage.
- un(01) caissier.
- Les livreurs de viande.

Selon la consultation des registres des services vétérinaires, nous avons constaté un taux d'abattage minime des ovins par rapport au bovin.

Nous avons désignées une période allant de l'année 2010 -2013 dont le but est de connaître les pathologies grâce aux lésions notées sur les registres des services vétérinaires.

Ce travail nous a permis de faire ressortir l'incidence des atteintes pathologiques chez l'espèce bovine et ovine et de définir la nature de ces lésions.

III. La population ciblée:

La population étudiée se compose des bovins et ovins abattus et inspectés par les services vétérinaires au niveau de l'abattoir de Hammadi Krouma de Skikda et de Bouira durant les années 2010-2013.

Ces animaux proviennent de différentes régions, soit :

- Des exploitations agricoles de Skikda pour l'abattoir Hammadi Krouma (Skikda) et de Bouira pour leur abattoir.
- Différentes régions de l'Est (Sétif, Eulma, Constantine ...) pour la wilaya de Skikda et Médea , Djelfa, Bordj Bou Arreridj pour la wilaya de Bouira.

IV. Matériel et méthodes :

IV.1. Matériel :

Le matériel utilisé pour l'inspection est, en premier, un matériel de protection personnelle :

- Bottes.
- Blouse.
- Gants jetables.

Et un autre matériel tels que :

- Couteaux
- Ciseaux.
- Appareil photographique.

IV.2. Méthode :

IV.2.1.L'abattage proprement dit :

1. Saignée :

Comme dans tous les abattoirs de l'Algérie, la saignée à l'abattoir de Skikda se fait selon le rite musulman. L'animal est placé en décubitus latéral gauche, les postérieurs sont attachés par une corde. Cette opération consiste à sectionner d'un trait les deux carotides et les deux jugulaires de l'animal conscient avec un couteau. Cette méthode permet d'expulser le maximum de sang pour assurer une meilleure présentation de carcasse, ainsi qu'une meilleure conservation.

2. Habillage :

Partie pratique

Le dépouillement consiste à séparer la peau du corps de l'animal, la dépouille proprement dite commence par la dépouille de la partie postérieure puis la fente et enfin les membres antérieurs. Pour faciliter le dépouillement on pratique immédiatement après la saignée le soufflage. On introduit l'air sous pression par une ouverture de la peau au niveau du jarret.

3. L'éviscération :

L'éviscération se fait immédiatement après la dépouille, elle consiste à séparer les organes abdominaux, pelviens, et thoraciques de la carcasse, l'éviscération doit se réaliser sur l'animal suspendue par les membres postérieurs pour éviter tout risque de contamination, car après la mort, il y'a multiplication rapide des germes au niveau du tube digestif qui peuvent contaminer la carcasse. Les réservoirs gastriques sont rejetés sur le sol pour les vider et les laver dans les bassins et seuls le cœur, les poumons, et les reins restent suspendus a la carcasse pour l'inspection par le vétérinaire inspecteur. Une fois l'éviscération achevée, la carcasse subit un douchage à l'eau pour éliminer toutes les souillures récoltées au cours des divers temps d'abattage.

4. fente

La fente consiste à diviser la carcasse des bovins en deux demi carcasses passant par la colonne vertébrale, on peut voir nettement la moelle épinière répartie au long du canal rachidien, la fente commence du haut à partir de la soudure du bassin (symphyse ischio_pubienne) jusqu'à la dernière vertèbre du cou, cette découpe facilitera l'examen des ganglions internes.

IV.2.2. L'inspection post mortem :

L'inspection post mortem est immédiate et assurée par l'inspecteur vétérinaire :

- A. L'inspection des carcasses : l'inspecteur passe à l'abattoir. Jette un coup d'œil sur les carcasses suspendues. Tout en s'approchant des carcasses, il observe l'état d'embonpoint, l'état d'engraissement, la couleur des muscles, d'éventuels traumatismes.
- B.L'inspection des abats : l'inspecteur commence par une observation très rapide de l'aspect extérieur :
 - Poumon : l'inspection visuelle de l'organe permet d'apprécier le volume, la couleur, et les différentes lésions superficielles tel que : kystes, abcès, pneumonie, et les lésions de la tuberculose, ainsi que l'existence d'adhérence au niveau de la plèvre viscérale .la palpation du poumon se fait par pression afin d'apprécier l'état de consistance de l'organe.

Les incisions obligatoires ne sont pas réalisées.

- Foie : un examen visuel est réalisé sur les 2 faces ainsi que l'incision

perpendiculaire du côté viscéral du foie mettant à nu les canaux biliaires.

L'incision des ganglions retro-hépatique et hépato-pancréatique n'est pas réalisée.

- Cœur : le cœur est d'abord observé puis dégagé de son sac péricardique et seuls les cœurs de bovins font l'objet d'incision non complète ce qui entrave la recherche de cysticerques musculaires et de l'ictère.

Les autres organes (rate ; œsophage ; reins ; tête et langue ; cuir ; réservoirs gestiques) ne sont pas inspectés, l'exploration des ganglions de la carcasse de la tête n'est réalisée que suite à une identification d'une tuberculose pulmonaire. Alors qu'il peut y avoir des cas d'atteinte de la carcasse et/ou de la tête sans qu'il y ait de tuberculose pulmonaire (autre voies d'entrée du bacille tuberculeux), qui échappe à l'inspection d'où des grands risques pour le consommateur.

IV.2.3. L'estampillage :

C'est l'apposition sur la viande reconnue salubre d'une marque spéciale

C'est une opération de sauvegarde et de sécurité pour le consommateur mais qui ne constitue une garantie valable qu'au moment de l'intervention

L'estampillage sanitaire de l'abattoir est effectués à l'aide d'une roulette qui a la forme circulaire, d'un diamètre de quatre-vingt millimètres, Les caractères en relief doivent être lisibles et doivent comporter le terme (inspection vétérinaire) suivi du numéro d'agrément d'abattage (Arrêté du 5juillet1966 du journal officiel de la République Algérienne).

- ✓ La couleur verte pour les veaux et les agneaux.
- ✓ La couleur violette pour les ovins et les bovins autres que premiers.
- ✓ La couleur rouge pour les équidés et les caprins.
- ✓ La couleur noire pour l'industrie de transformation

Les couleurs utilisées au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma :

- ✓ La couleur verte pour les veaux et les agneaux.
- ✓ La couleur violette pour les ovins et les bovins.

Alors qu'au niveau de l'abattoir de Bouira seule la couleur violette à utiliser.

IV.2.4.le transport des carcasses :

Une fois estampillées et pesées, les carcasses sont acheminées vers la porte de sortie à l'aide des crochets pour être par la suite chargées dans des véhicules réfrigérées ou non.

V. Données recueillies :

Les données proviennent d'une seule source, les registres des services vétérinaires de l'abattoir de Hammadi Krouma (Skikda) et celui de Bouira, d'où nous avons relevé toutes les informations notées par le personnel vétérinaire après l'inspection.

Les données concernent les informations à propos :

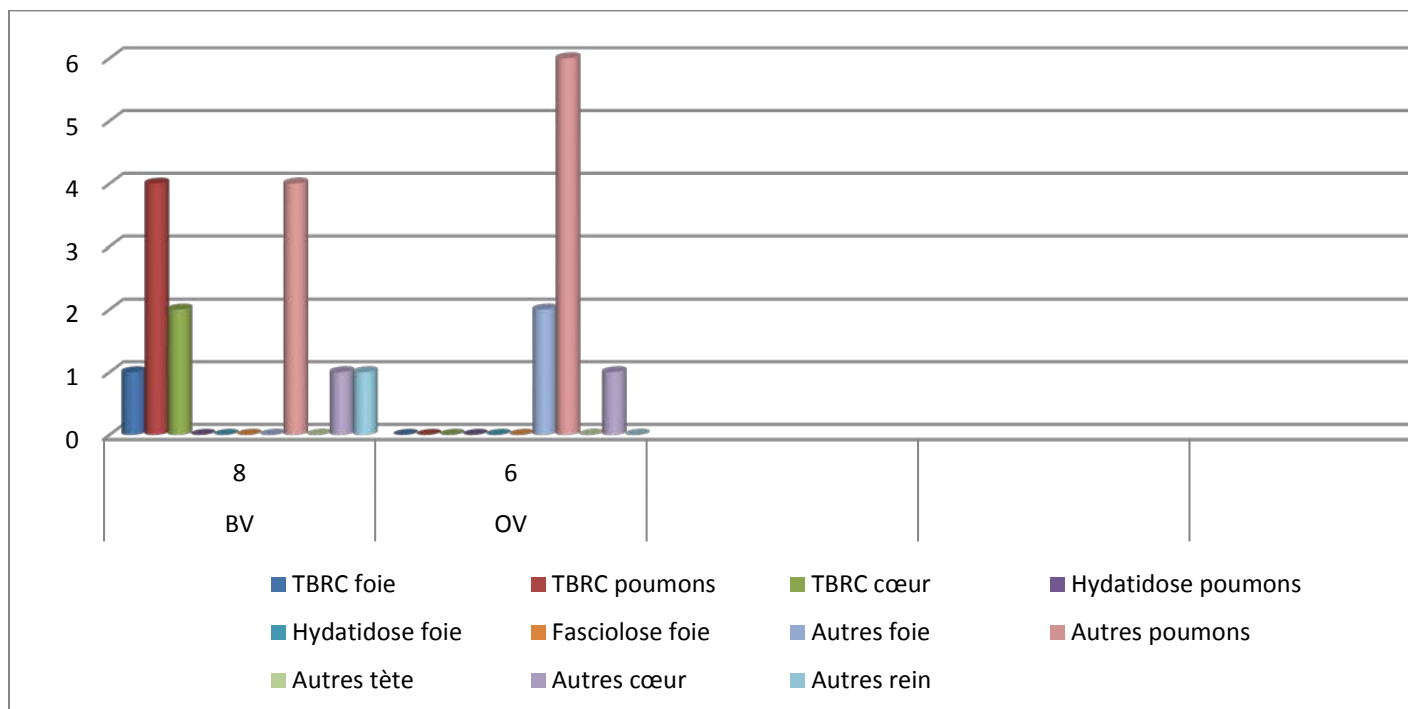
- Du nombre total des têtes abattues (bovin et ovin).
- Le nombre de lésions détectées.
- La nature des lésions signalées.

VI.RESULTATS ET DISCUSSION

- **VI.1.Fréquence et type de lésion rencontrée durant le mois de février 2014 au niveau d'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda et Bouira représentée par les tableaux suivants:**

- **A. Motif de saisie d'organe du bovin et ovins : Les principales pathologies observées intéressent le poumon, le foie, le cœur .elles sont reprises et mises en évidence dans figure 01, tableau 01.**

- **Figure 01 : Le taux d'organes bovins et ovins saisis durant le mois de Février au niveau de l'abattoir de Hammadi Krouma de la wilaya de Skikda.**



B.BOUIRA :

- B.1.Motifs de saisie d'organe de bovins et ovins : les principales pathologies observées intéressent le poumon, le foie, le cœur .elles sont reprises et mises en évidence dans figure 02.tableau02
- Figure 02 : Le taux d'organes bovins et ovins saisis durant le mois de Février au niveau de l'abattoir de la wilaya de Bouira.

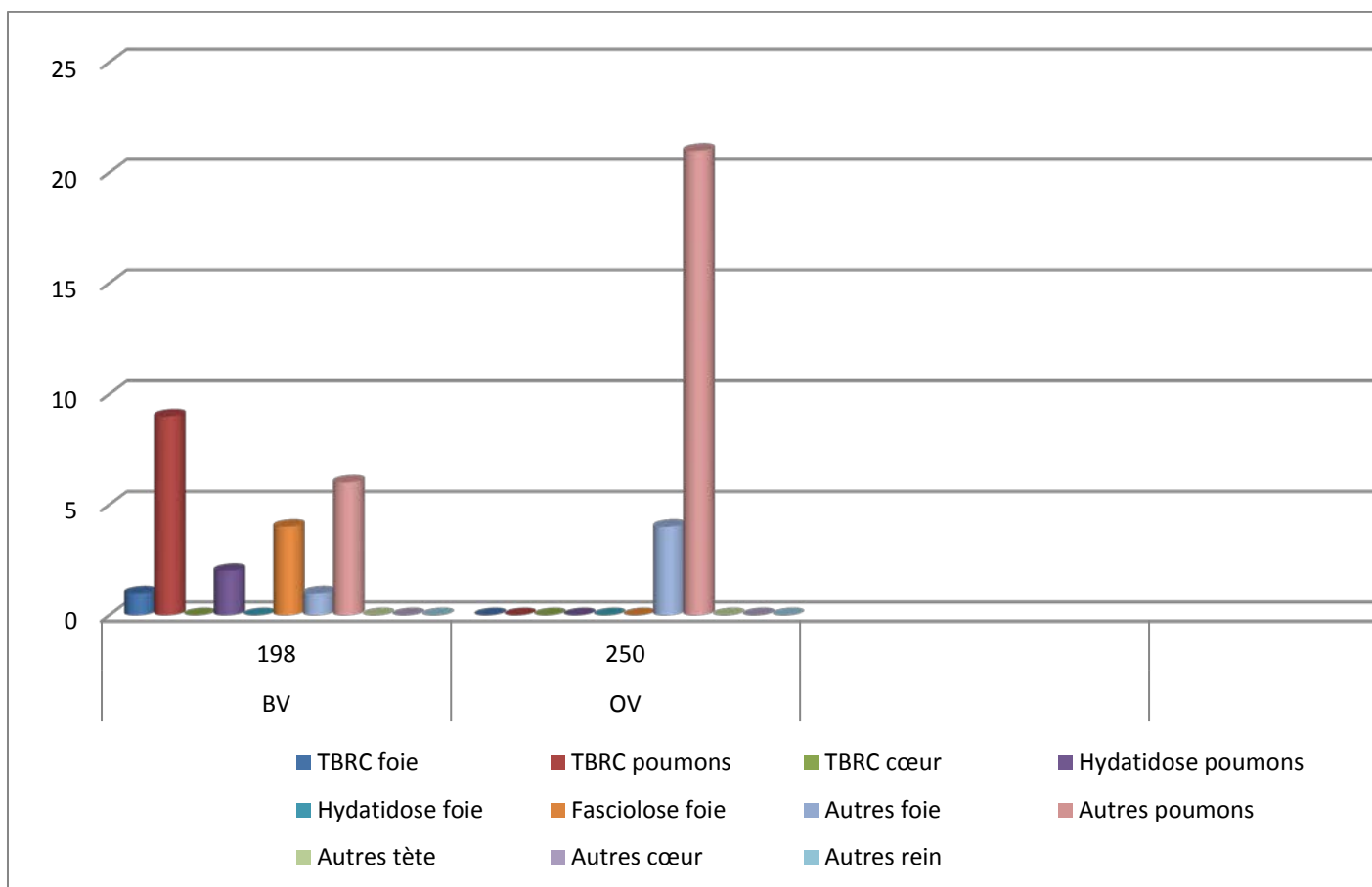




Figure03 :Tuberculose au niveau du foie
(photo perssonelle)



Figure04 :fasciolose a fasciola hépatica

Pendant la période de notre stage au niveau de l'abattoir de Skikda et Bouira, nous avons remarquées d'une part les lésions du poumon représentent un important motif de saisie (Figure 01 et Figure02), surtout chez les ovins, et d'autre part, nous avons noté la présence des cas de tuberculose pulmonaire et également la tuberculose pour le foie chez les bovins uniquement au niveau des deux abattoirs qui sont représentées par le Tableau 01 et 02. Ceci contribue non seulement à l'augmentation des saisies donc, des pertes économiques mais également à des incidences pathologiques humaines.

Nous avons retrouvées seulement deux cas pour la saisie d'hydatidose au niveau de l'abattoir de Bouira qui été absente pendant cette période à l'abattoir de Hammadi krouma à Skikda.

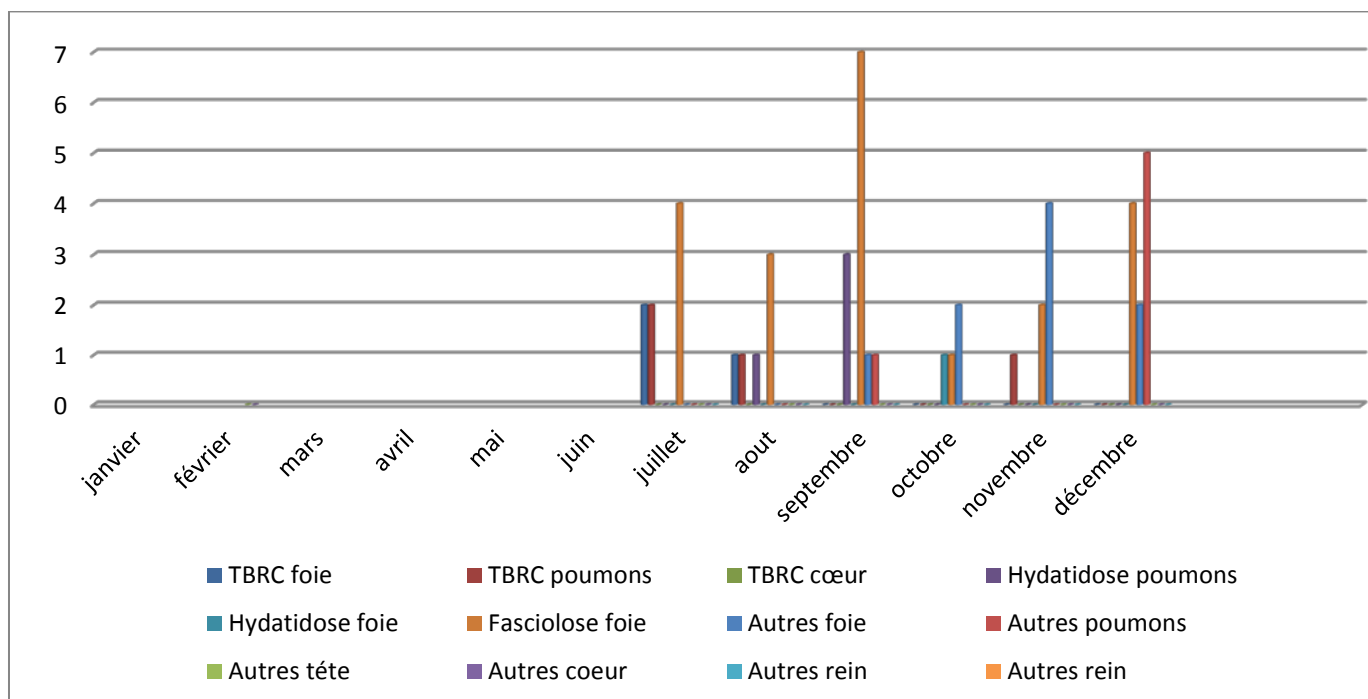
C'était pareil pour le cœur le foie qui est saisie pour des lésions parasitaires.

V.I.2.Fréquence et type de lésion rencontrée durant l'année 2010 jusqu'aux 2013.

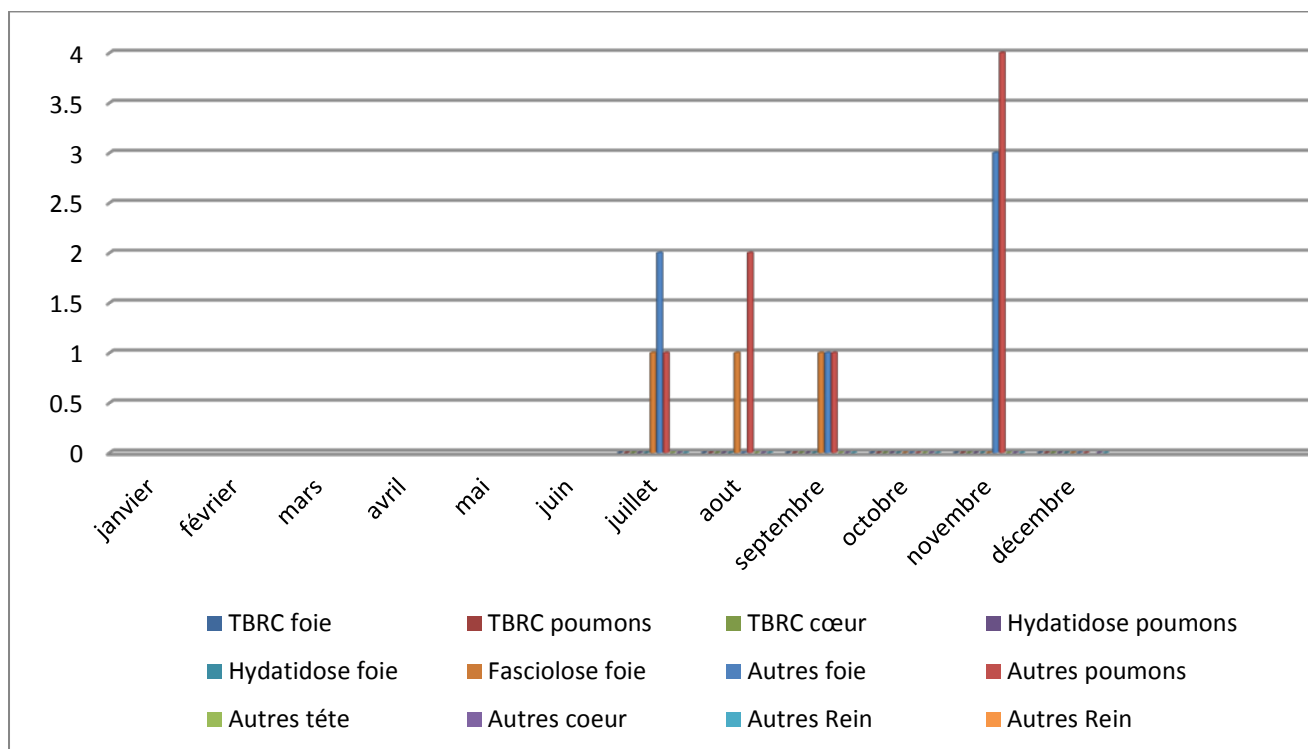
A. Résultats de de saisies d'organes chez les bovins et les ovins de l'année 2010.

A.1.au niveau de l'abattoir de Bouira

- **Figure 05 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2010.**

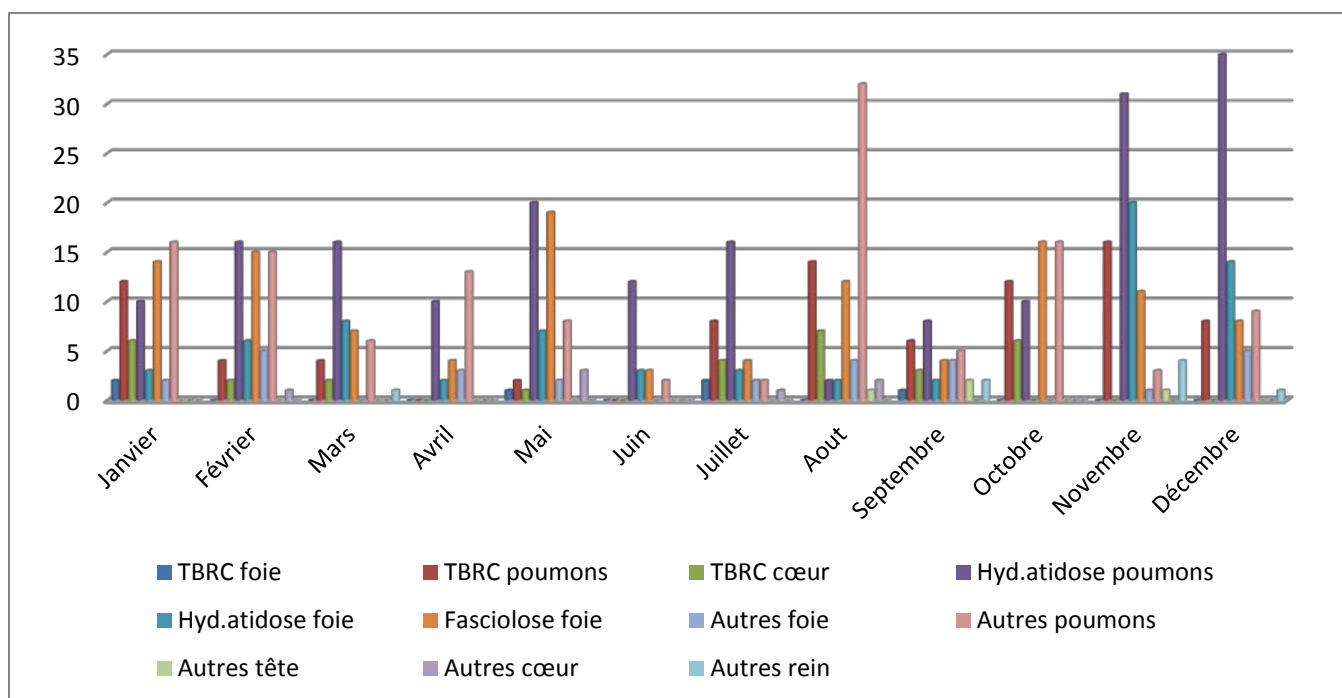


- **Figure 06 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2010.**

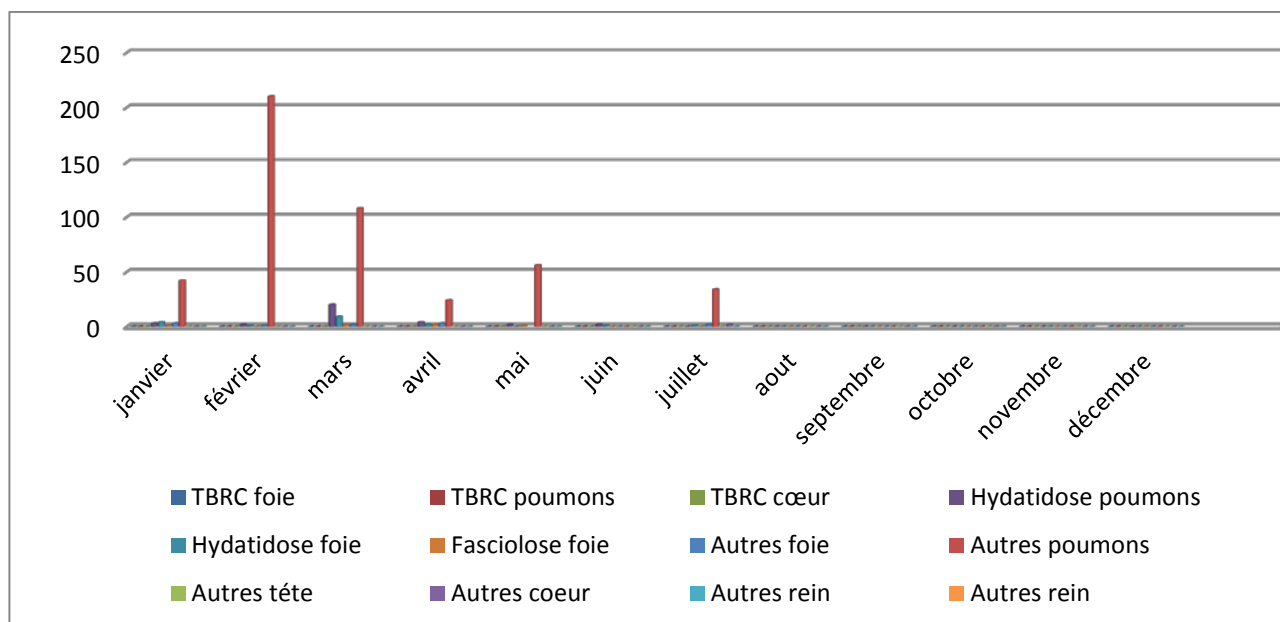


B.au niveau de Skikda :

Figure 07 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2010.



- **Figure 08 : Le taux mensuelles d'organes ovines saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2010.**



Les résultats de notre étude durant la période de moi de Février et les données statistiques collectées auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Bouira et Skikda, nous permettent

De dire que les principaux motifs de saisies sont les mêmes décrites à travers les abattoirs de

L'Algérie, telle que la tuberculose, l'hydatidose et la fasciolose et d'autre lésion.

Les résultats de l'enquête statistique en 2010 effectué sur les bovins au niveau de l'abattoir de Bouira et Skikda montre que :

1_la fasciolose :

Nous avons enregistré au niveau de l'abattoir de Bouira une saisie de fascioloses qui représentent le principal taux de motif de saisie du foie (Figure 05) suivi par d'autre lésion du foie, par contre au niveau de l'abattoir de Skikda la fasciolose arrive en 3ème position.

2_latuberculose :

En seconde position nous retrouvons à l'abattoir de Bouira la tuberculose pulmonaire qui est plus importante en mois de décembre et juillet, et avec un taux faible en mois de Aout,

Septembre et Novembre et absente en Octobre, elle présente également au niveau du cœur, sachant que au niveau de l'abattoir de Skikda la tuberculose pulmonaire est présente avec un taux élevé sauf en mois d'avril et juin elle est absente. Concernant la tuberculose du foie et du cœur sont présent avec un taux faible. Selon ces résultats nous pouvons dire que l'infection semble atteindre le plus fréquemment le tractus respiratoire. la tuberculose pulmonaire est la forme la plus fréquente car la voie aérienne est la voie de pénétration des bacilles tuberculeux, elle concerne plus de quatre-vingt pourcent des cas décelés par (THOREL ; 2000).

3_Hydatidose :

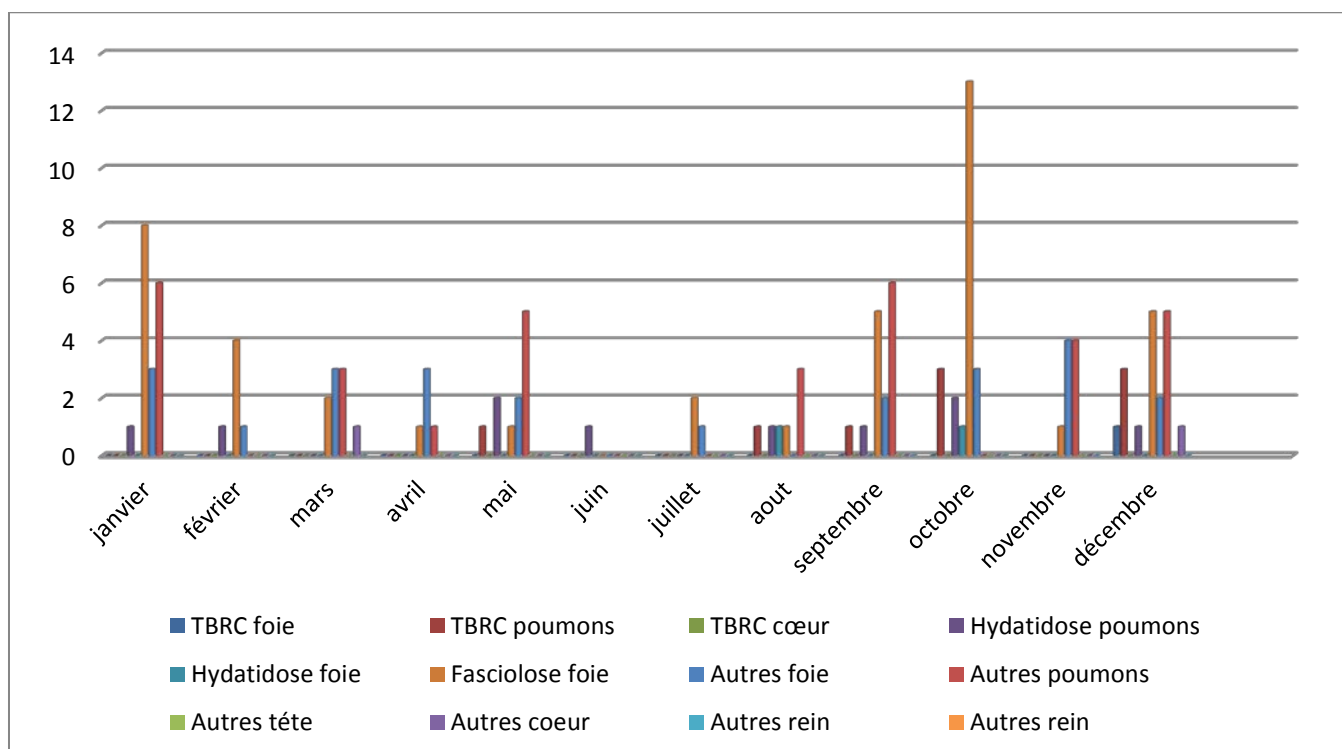
L'hydatidose est une zoonose qui engendre des pertes économiques considérables soit directement par la saisie d'organes infestés ou indirectement par la baisse de productivité des animaux atteint. Les résultats obtenus permet de déduire que le kyste hydatique occupe la 1^{ère} place comme étant le motif de saisie le plus fréquemment rencontré au niveau de l'abattoir de Skikda (Figure 07) et l'hydatidose au niveau de l'abattoir de Bouira arrive en 2^{ème} position (Figure 05). Ces résultats confirment les données bibliographiques qui précisent que chez les bovins la localisation est de trois quart au niveau du poumon et un quart au niveau du foie (DOMENT Pierre.2003).

- **Concernant les ovins :** le poumon est l'organe le plus saisi pour des lésion parasitaire au niveau des deux abattoirs par rapport à d'autres organe (Cœur et foie), la saisie du foie la fasciolose avec un taux faible (Tableau 06 et 04) nous avons enregistré une atteinte d'hydatidose de poumon et du foie également au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma (Figure 08)

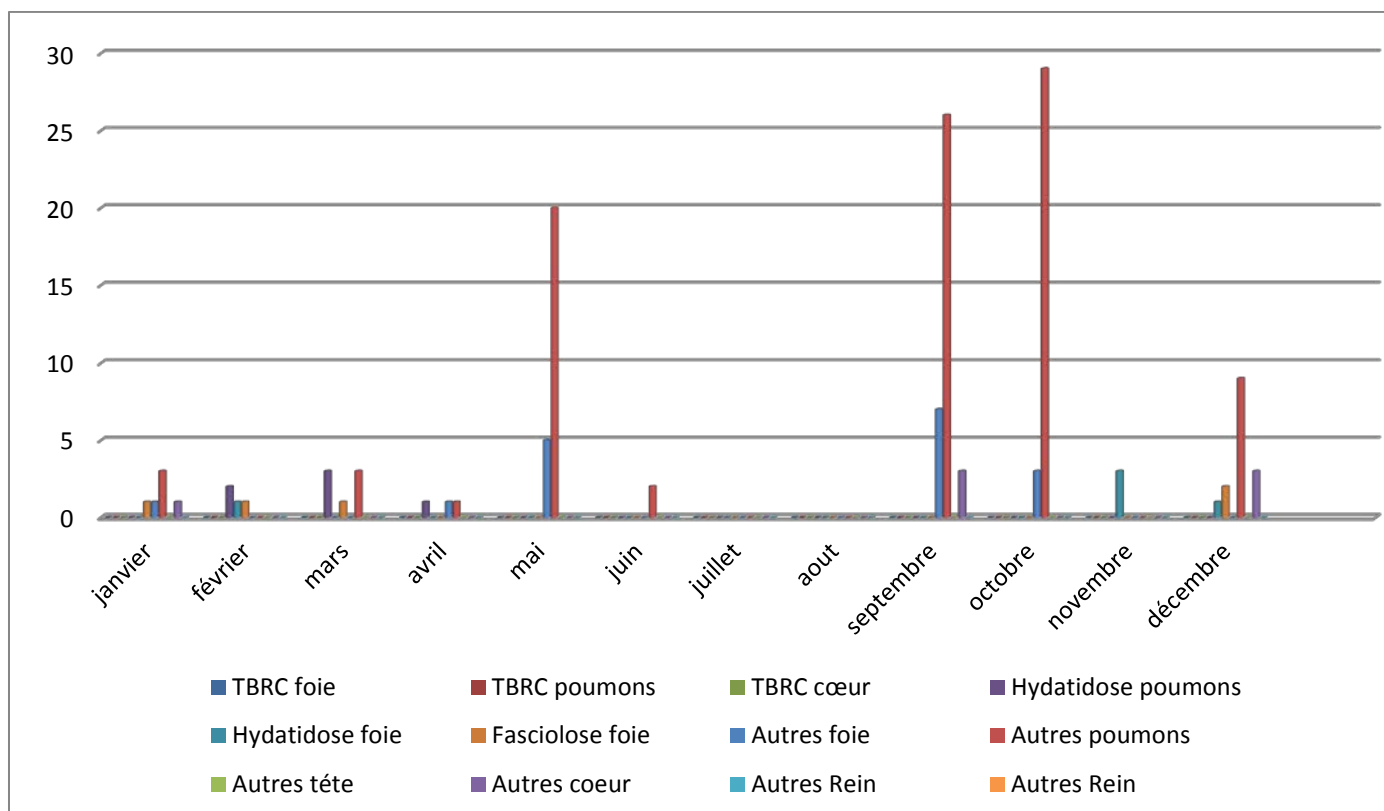
B. Résultats de de saisies d'organes chez les bovins et les ovins de l'année 2011.

B.1.au niveau de Bouira

- **Figure 09 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2011.**

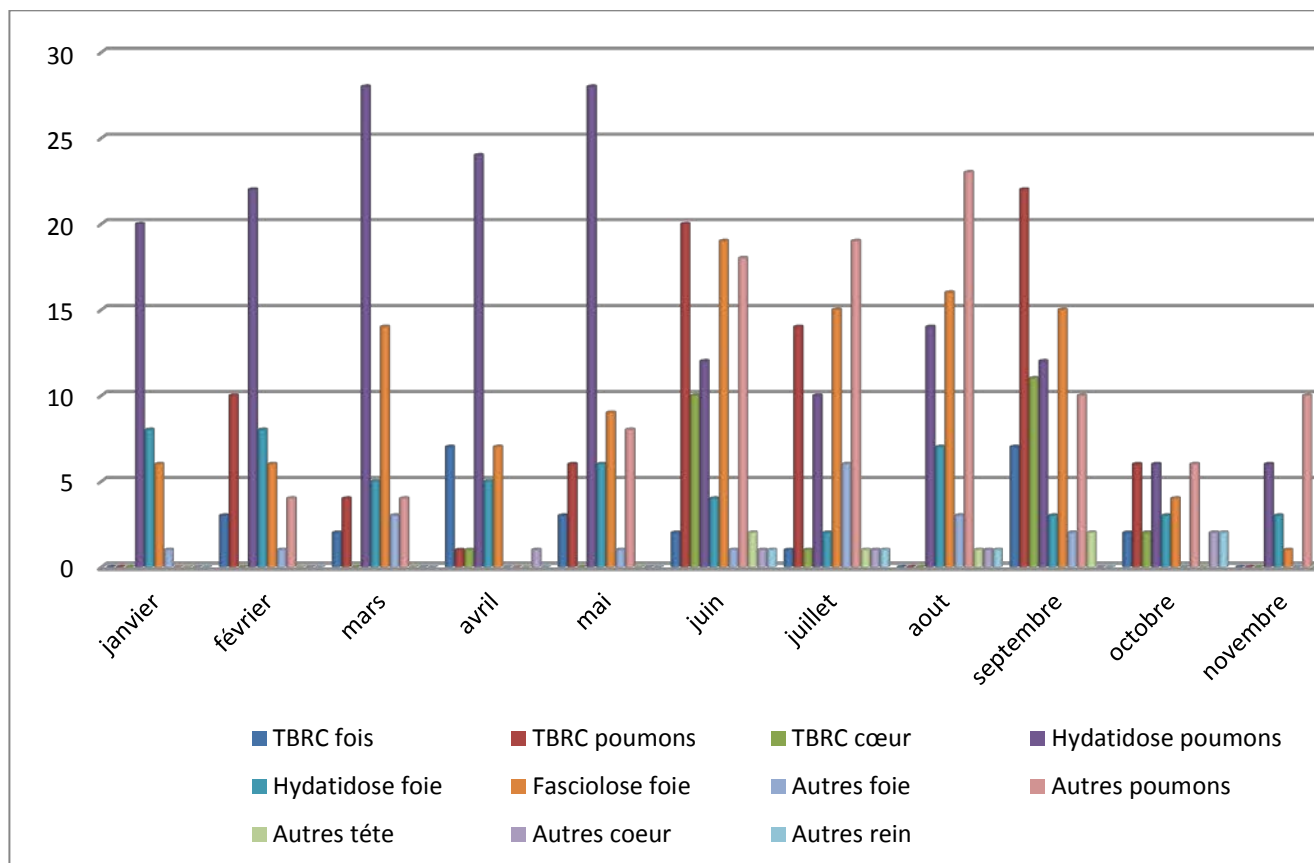


- **Figure 10 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2011.**

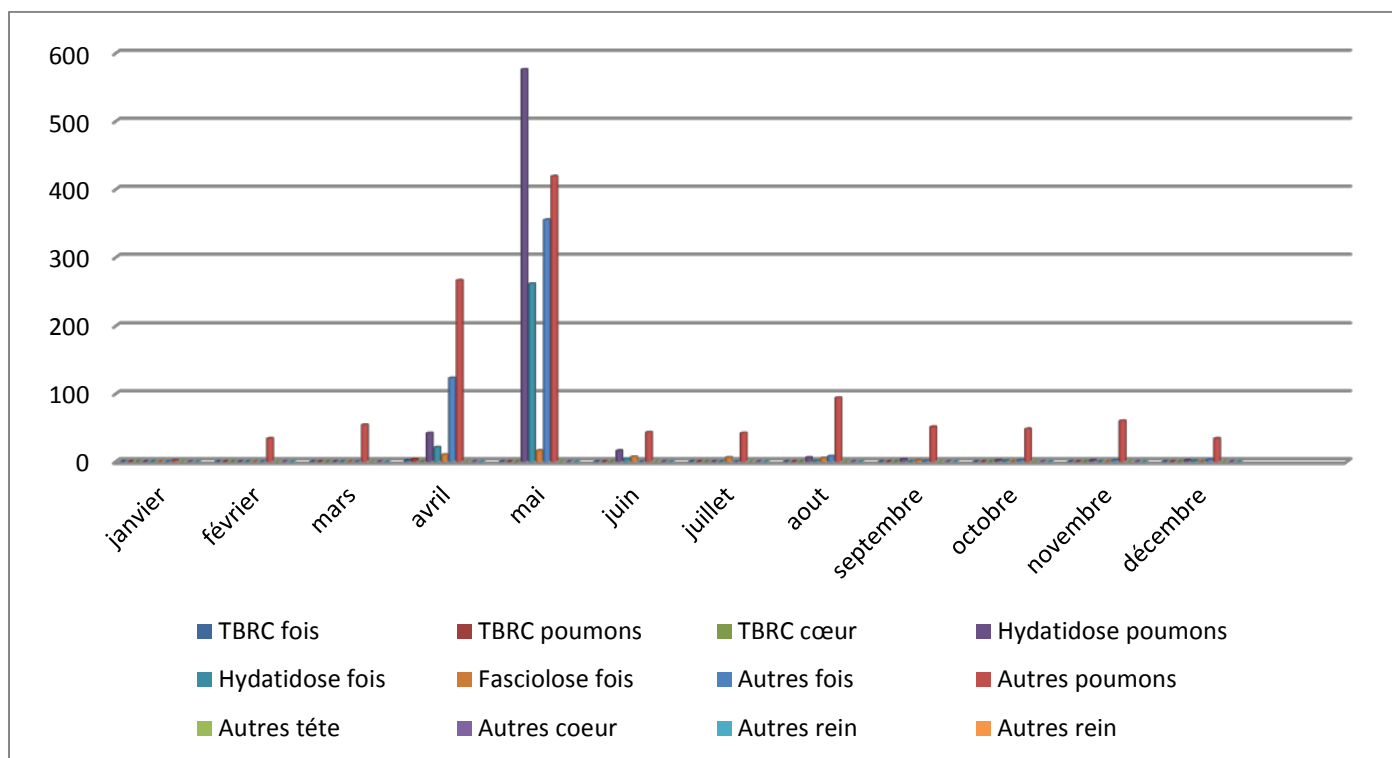


B.2.au niveau de skikda

- **Figure 11 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2011.**



- **Figure 12 : Le taux mensuelles d'organes ovines saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2011**



Les résultats de l'enquête statistique en 2011 effectué sur les bovins au niveau de l'abattoir de Bouira et Skikda montre que :

1_La fasciolose : Nous avons constatées que les lésions de la fasciolose a un taux bien important et présente le principale motif de saisie au niveau de l'abattoir de Bouira qui dominaient les autres maladies comme la tuberculose (Tableau 07), alors que au niveau de l'abattoir de Skikda la fasciolose arrive en 2ème position (Tableau 09).

2_la tuberculose :

Nous avons constaté une dominance de la tuberculose qui touche surtout les poumons suivie par la saisie du foie pour des lésions parasitaires (Figure09). Les statistiques ont déterminés la saisie du cœur pour la tuberculose(Figure11).

3_L'hydatidose :

Le kyste hydatique occupe la 1^{ère} place comme étant le motif de saisie le plus fréquemment rencontré au niveau de l'abattoir de Skikda , et occupe à l'abattoir de Bouira la 2eme place (Figue 09 et 11).

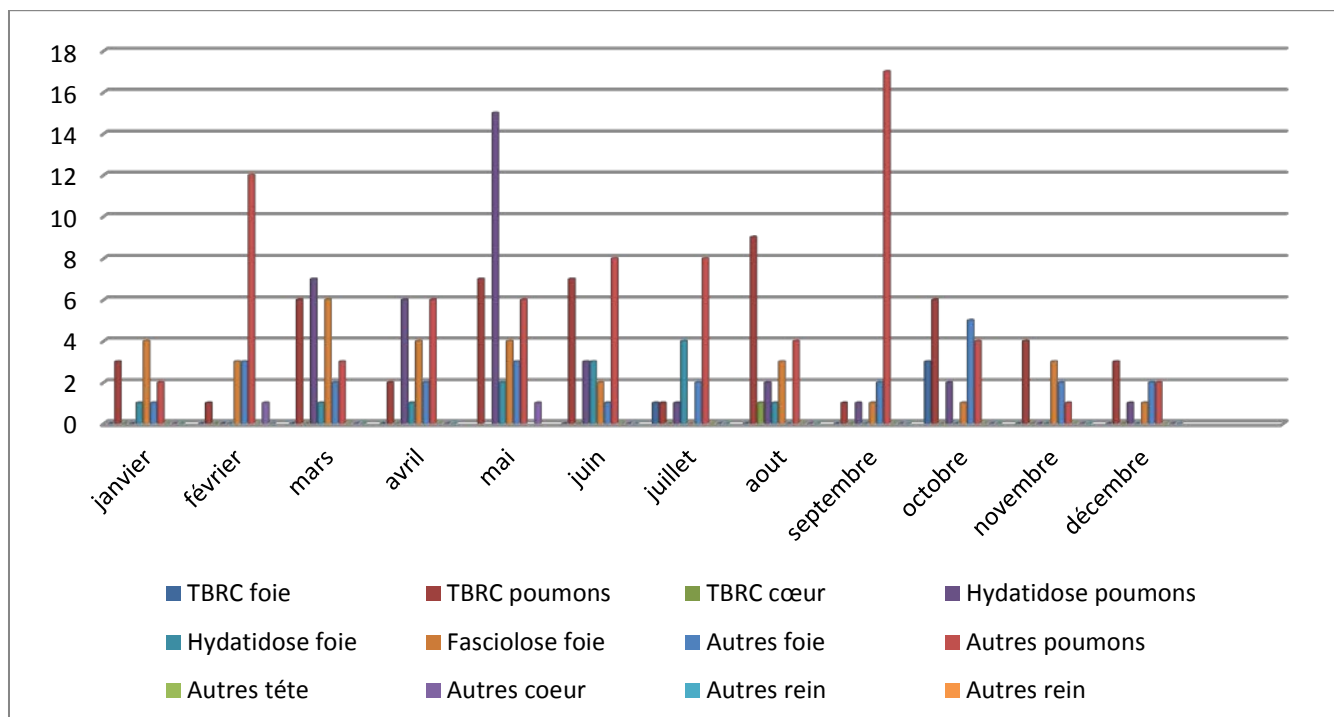
➤ Concernant les ovins :

Le poumon est l'organe le plus touché suivi par le foie et les autres organes, Nous observons d'après les résultats de l'inspection vétérinaire et de notre stage durant le mois de février l'absence de tuberculose chez les ovins, et présence de l'hyadatidose avec un taux important au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de Skikda, par contre à Bouira présente une faible atteinte.

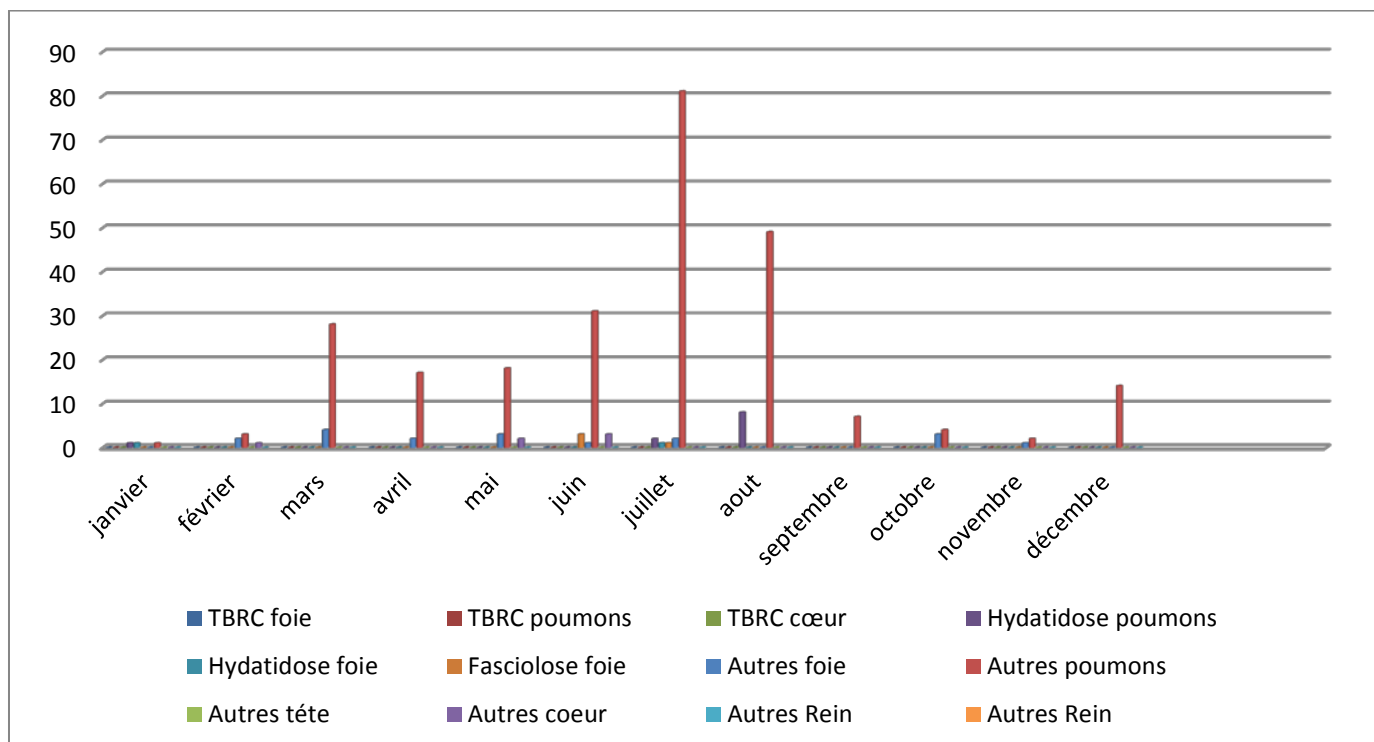
C. Résultats de saisies d'organes chez les bovins et les ovins de l'année 2012.

C.1.au niveau de Bouira :

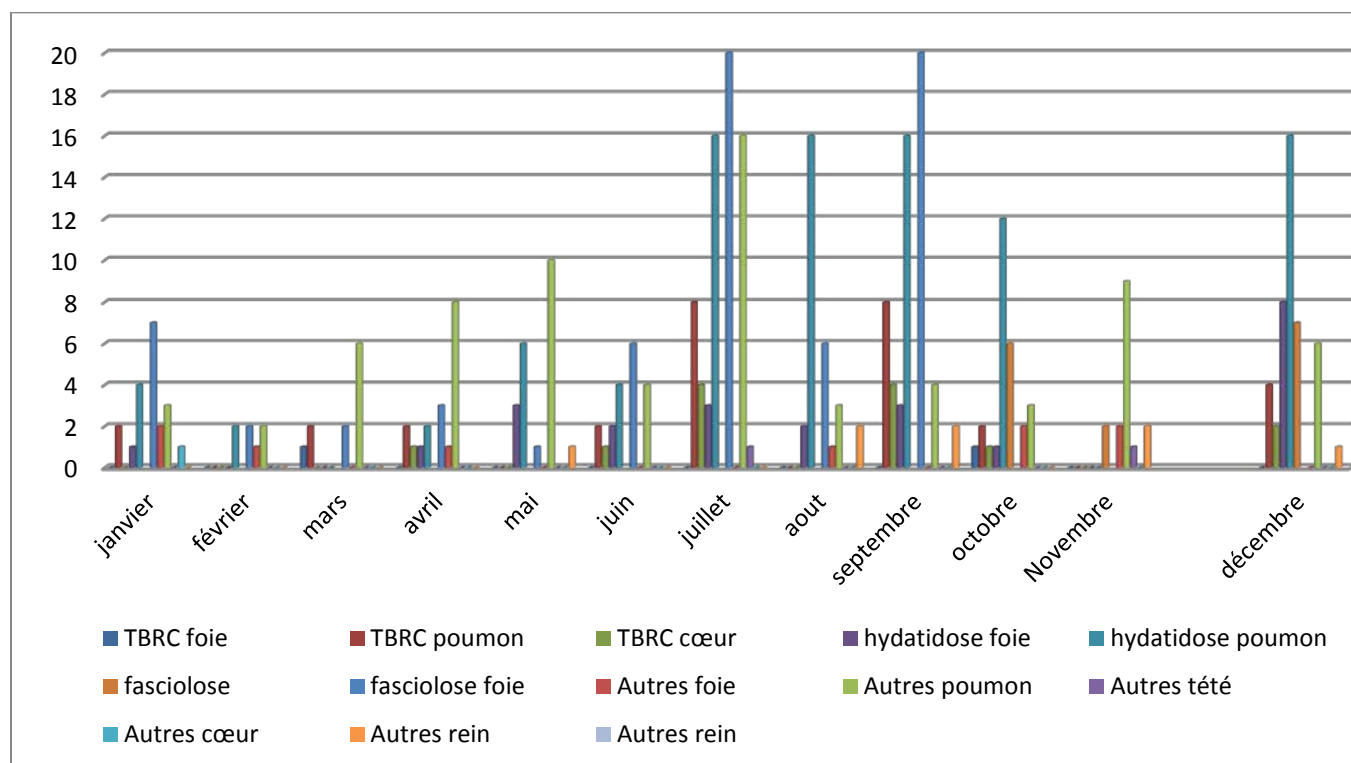
- **Figure 13 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2012.**



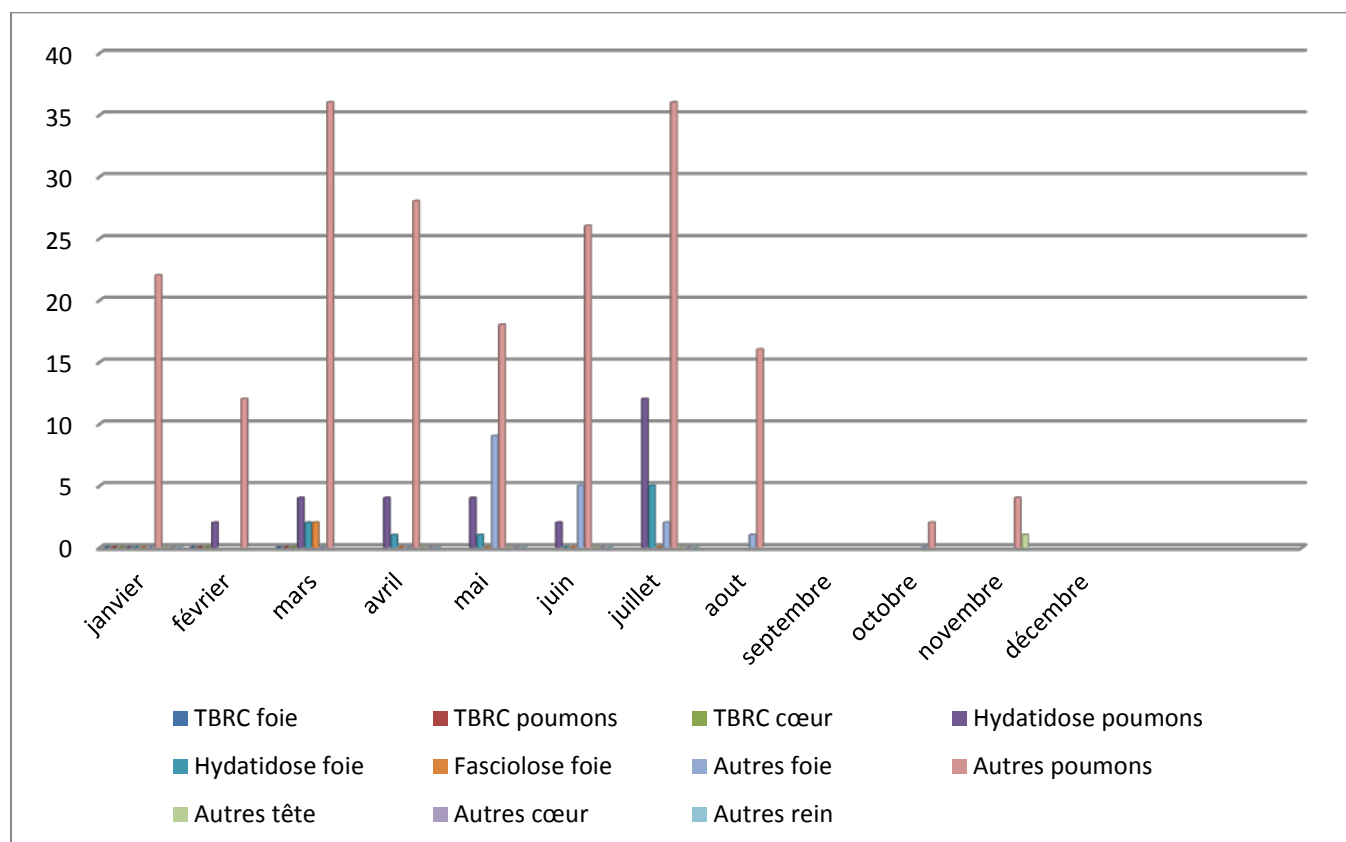
- **Figure 14 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2012.**



- **Figure 15: Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2012.**



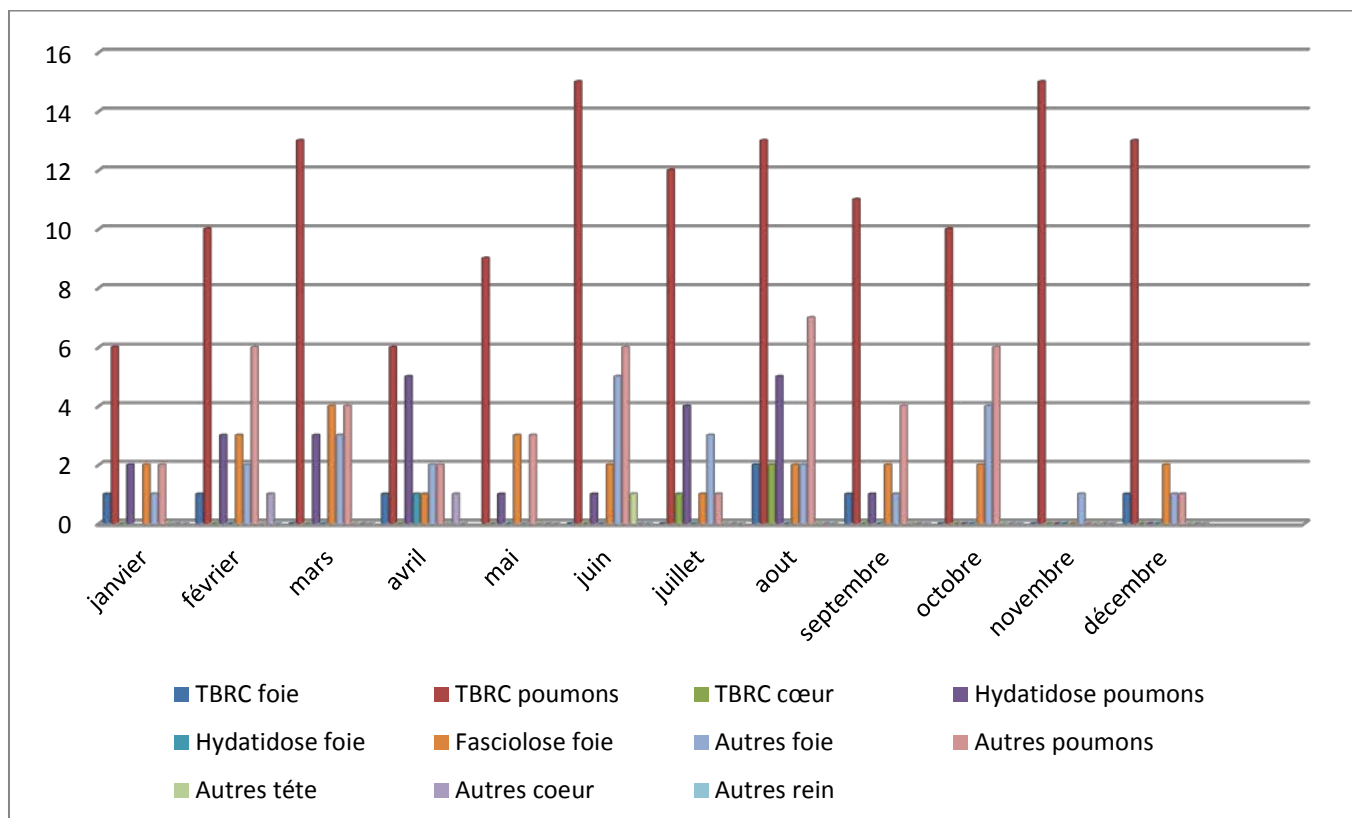
- **Figure 16 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2012.**



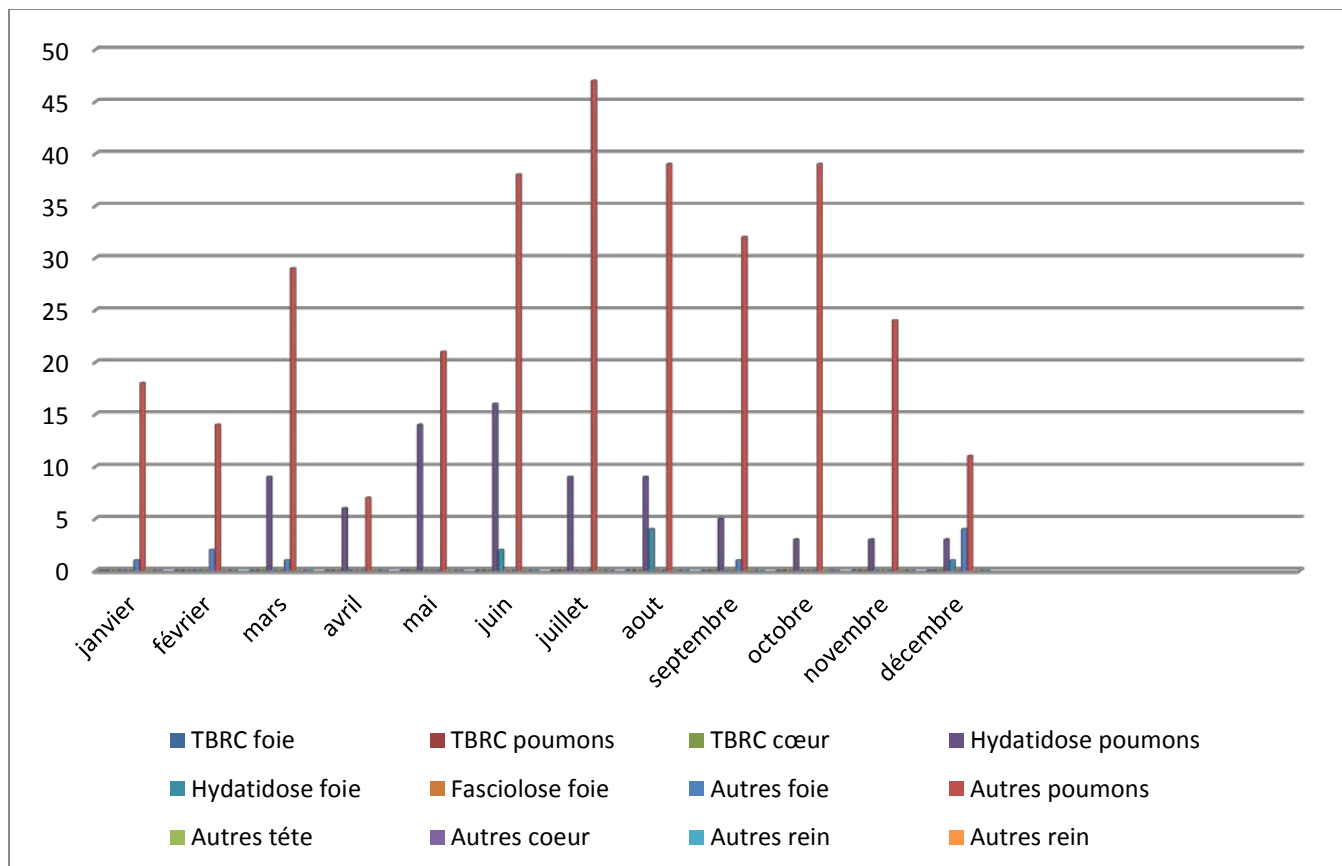
D. Résultats de de saisies d'organes chez les bovins et les ovins de l'année 2013.

D.1.au niveau de bouira :

- **Figure 17 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2013.**



▪ **Figure 18 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2013.**



▪ **Figure 19 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au cours de l'année 2013.**

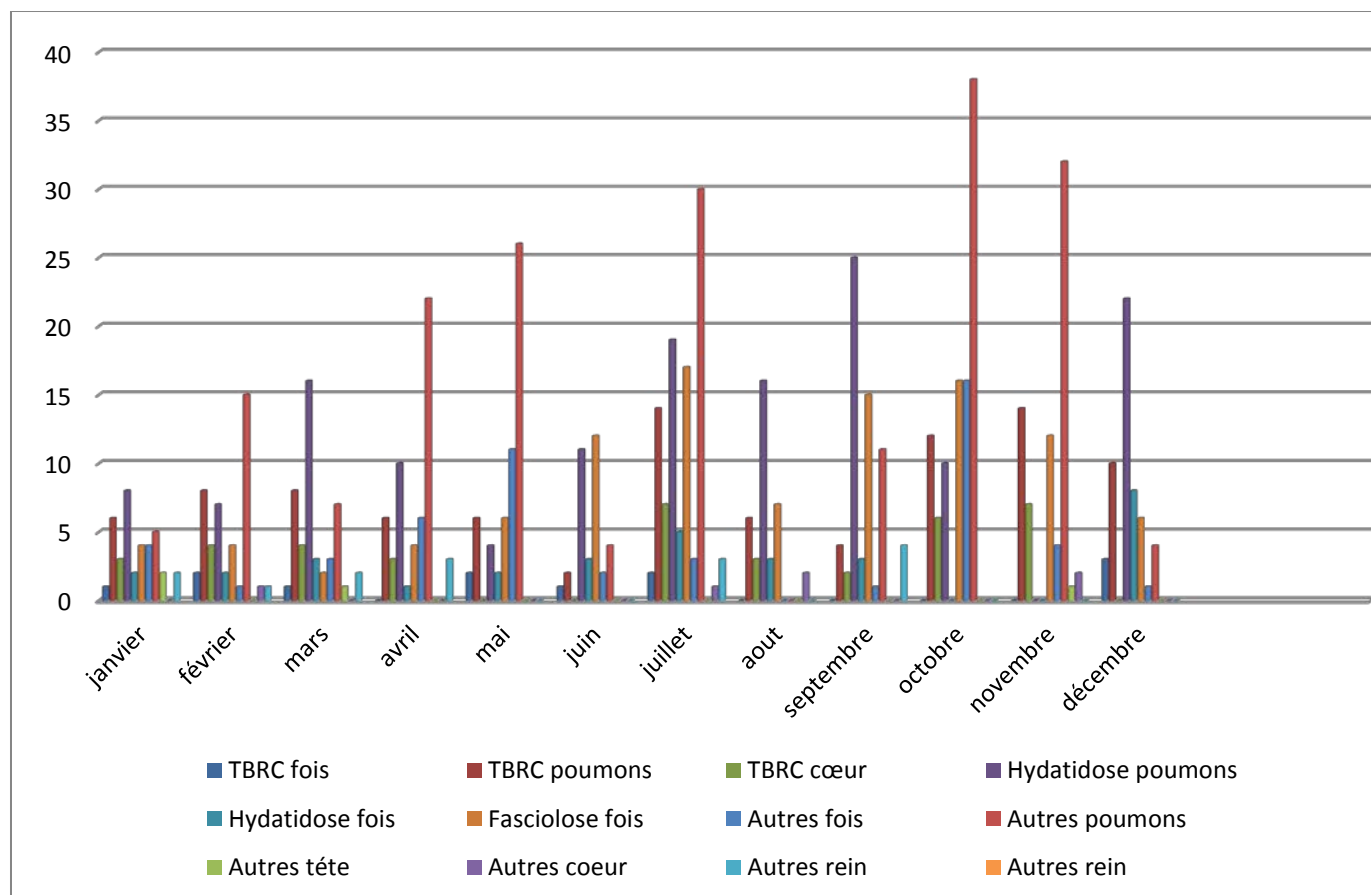
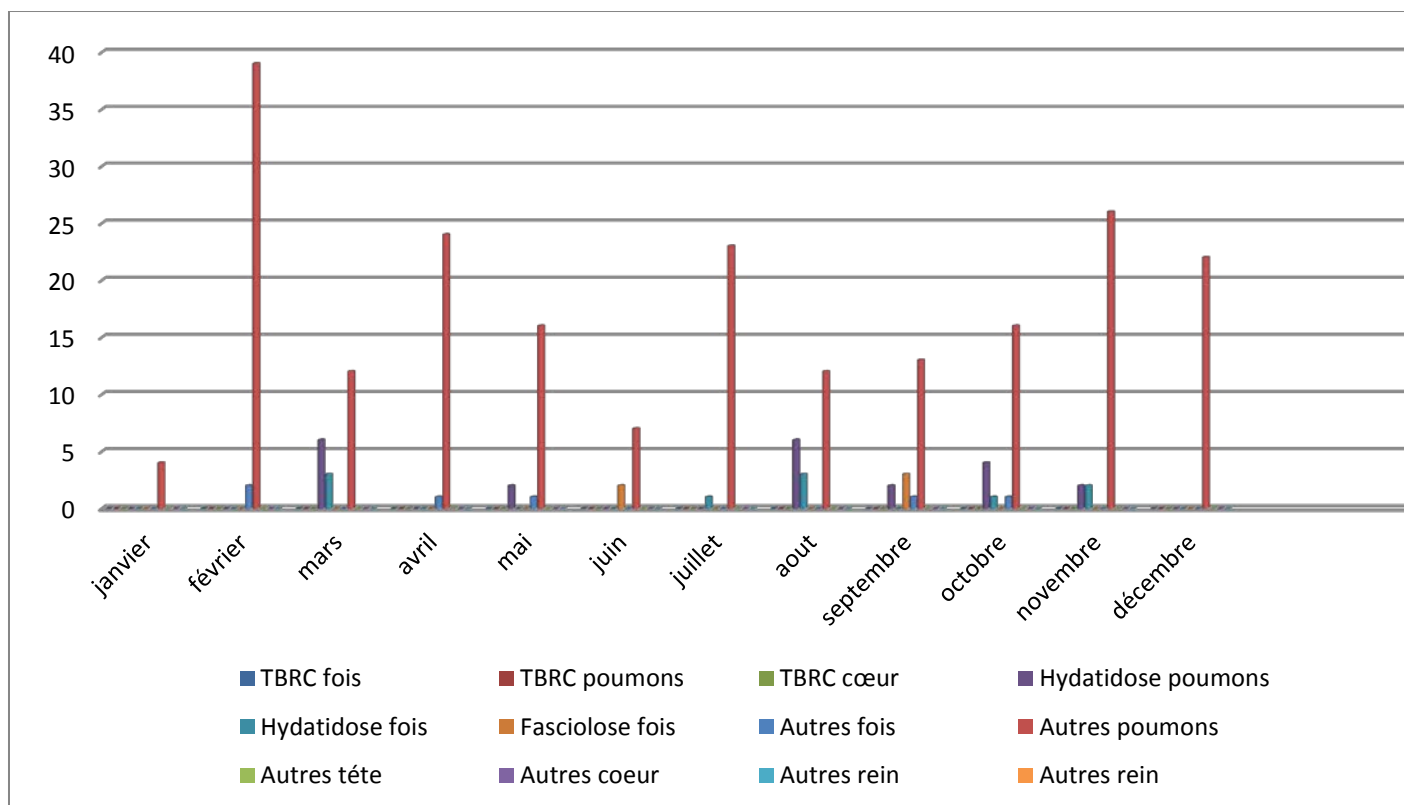


Figure 20 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2013.



➤ **En 2012 et 2013 :**

1_la tuberculose :

La tuberculose des poumons représente La principale lésion saisie par rapport au foie et au cœur au niveau de l'abattoir de Bouira,

2_l'hydatidose:

ReprésenteLe principal motif de saisie au niveau de l'abattoir de Skikda, Pa rapport a Bouira qui arrive en 2ème position

3_ fasciolose :

Les résultats de l'inspection vétérinaire de Skikda et Bouira montre que la fasciolose est le motif de saisie arrive en 2ème position après la saisie des poumons,

4_Autres :

Le poumon est toujours l'organe le plus touché par rapport au foie, cœur,rein ,tête.le foie est le second organe qui présente un taux enregistré.

➤ **Concernant les ovins :**

Le poumon est l'organe le plus atteint suivie par le foie et les autres organes et avec une atteinte du foie par la fasciolose et la présence d'hydatidose.

- **Figure 21: Le taux d'organes bovins et ovins saisis lors des quatre dernières années au niveau de la wilaya de Bouira.**

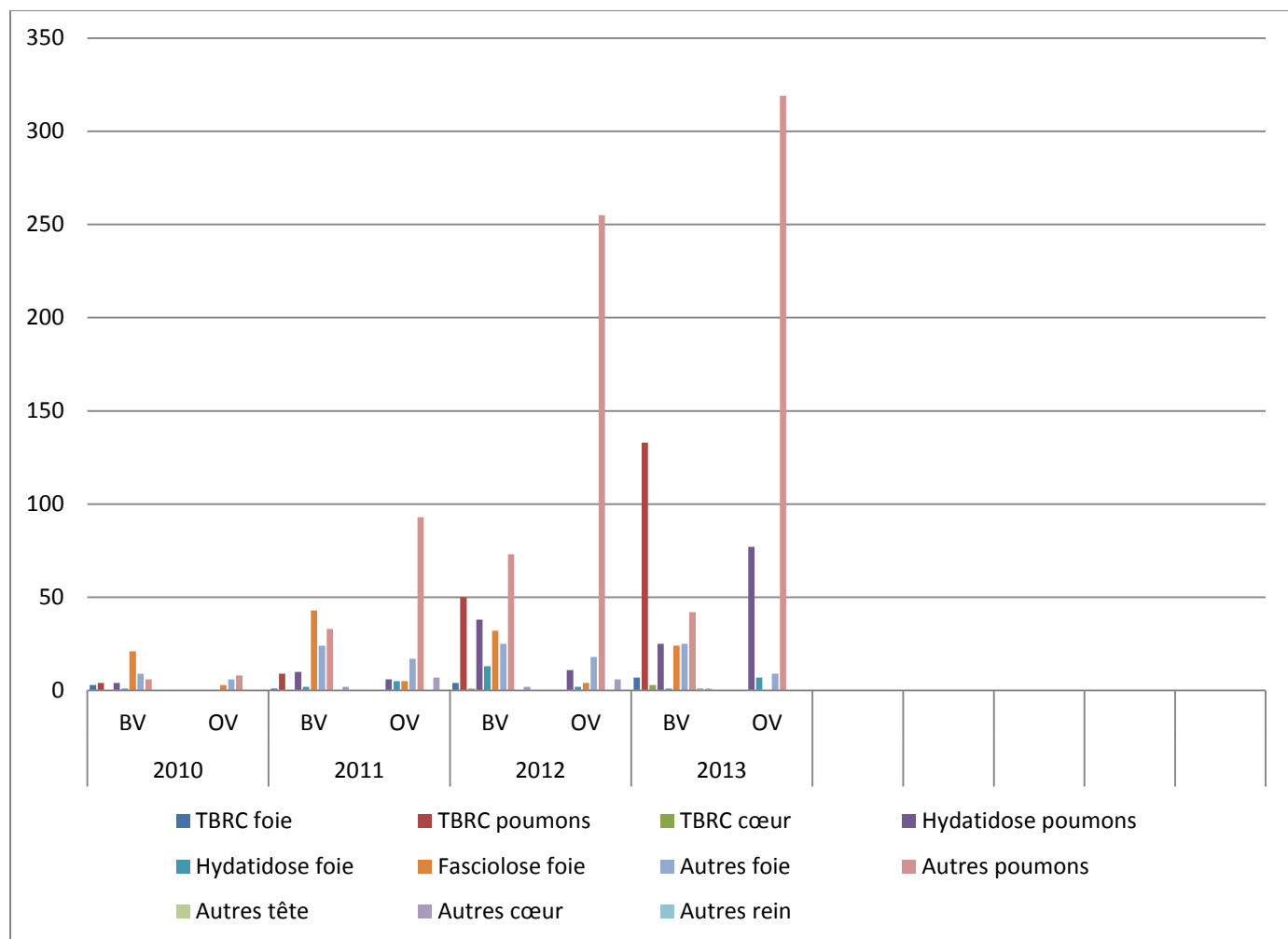
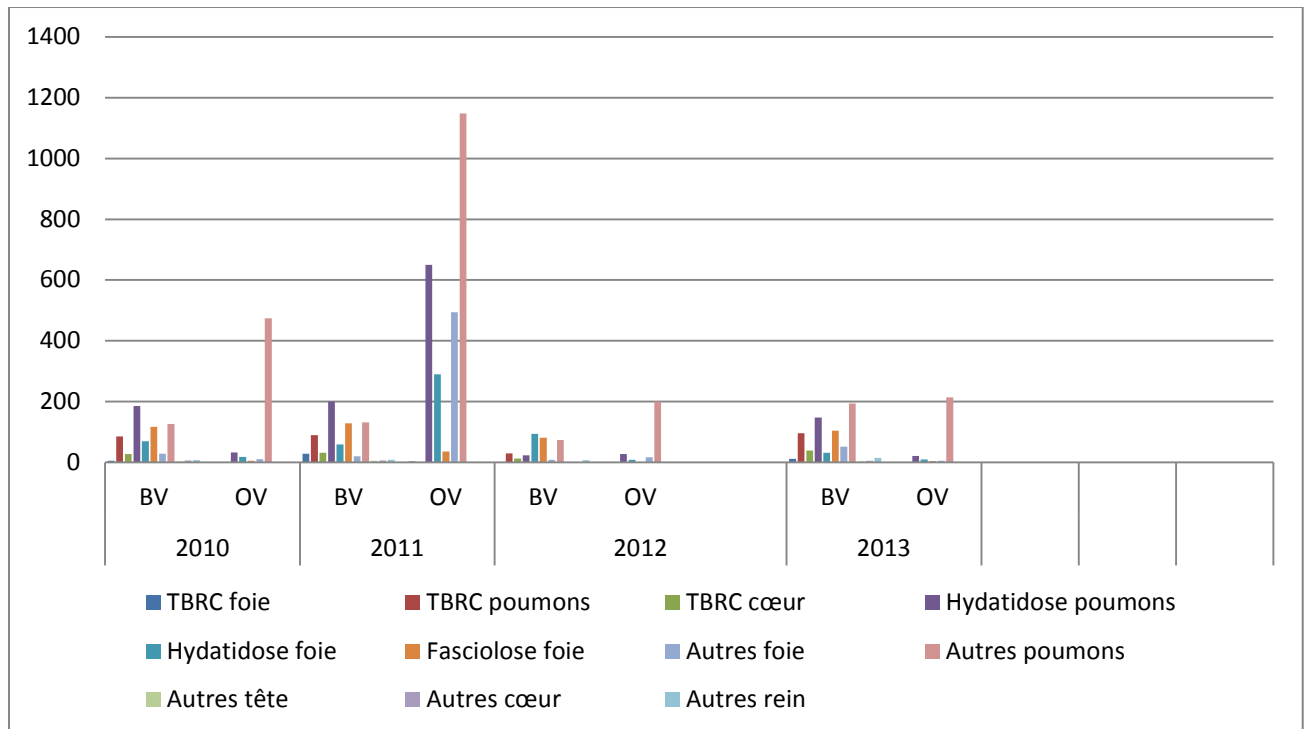


Figure 22: Le taux d'organes bovins et ovins saisis lors des quatre dernières années au niveau de la wilaya de Skikda



D'après les Figure 21 et 22 on déduisant :

Pour l'espèce bovine :

- L'atteinte hépatique est représentée surtout par la fasciolose.
- L'atteinte pulmonaire est représentée par l'hydatidose et la tuberculose.
- L'atteinte cardiaque est représentée par la tuberculose malgré qu'elle soit rare et des lésions parasitaires (Tableau 19 et 20).

Pour l'espèce ovine :

- L'atteinte hépatique est représentée surtout par l'hydatidose et parfois la fasciolose.
- L'atteinte pulmonaire est représentée par des lésions parasitaires et l'hydatidose.
- L'atteinte cardiaque est représentée par des lésions parasitaires (Tableau 19 et 20).

A la fin on déduit qu'il y a une concordance entre notre études réalisées au niveau des deux abattoirs dans le mois de février et les résultats retirée de DSV de deux wilaya durant 4 ans dernier.

CONCLUSION :

Il ressort de notre étude que l'abattoir de Bouira et de Skikda manque à certaines conditions d'hygiène.

Nous avons essayé de montrer les principaux motifs de saisis réalisées dans ces abattoirs.

Au cours de nos investigations, nous avons enregistrées que l'échinococcose surtout et la fasciolose présentent les pathologies dominantes chez les deux espèces au niveau du poumon et du foie qui sont les deux principaux organes touchés.

Nous concluons à la fin de notre travail que les lésions engendrant des saisis sont très importantes. Il est difficile de lutter contre l'origine de beaucoup de ces lésions.

De se fait, toute saisie doit avoir lieu en présence du propriétaire, afin de lui expliquer les raisons exactes et de lui donner des mesures prophylactiques pouvant l'aider à prévenir ces pathologies et donc diminuer le nombre de saisis. Ainsi que des programmes de connaissance et de sensibilisation, rigoureux doivent être en place.

La suspicion à chaque fois des maladies très graves dans l'abattoir de Bouira et de Hammadi krouma (Skikda) fait que le recours au laboratoire est une nécessité afin confirmer le diagnostic et de rapprocher de l'étiologie en cause.

Enfin, en égard au risque de santé publique et les conséquences économiques liées à ces pathologies un plan d'éradication efficace doit être réalisé.

Références bibliographique

1. BLAOUNE T, DELLACHE F et GHODBANE DHIYA EDDINE.2013

Etude des principales lésions parasitaires rencontrées au niveau de l'abattoir d'el Harrach.

2. SABRI S et SIAD N.2007

Lésion des ruminants de bir el ater d'oum el boughi mémoire de docteur vétérinaire.
Département de science vétérinaire khroub .p51

3. BENTOUNSI.2001 :

Parasitologie vétérinaire .HELMINTHOSES des mammifères domestique O.P.U.2001

4. A.GONTHIER S, MIALET, A.JENNIN P, DEMONT.2009:

Motifs de saisie des viandes, abats issue des animaux de boucherie

http://www.vet-lyon.fr/ens/motifs_de_saisie/qs.txt.pdf visité samedi 01/03/2014

5. BOUZAHERA A.1981 :

Contribution à l'étude de devenir de saisies p38

6. la tuberculose animale –septembre 2006

7. ANDRWS, A, H.AND WINDSOR, R, S 1992:

Manuel of bovine medicine 2.edition .oxford: Wiley Blackwell

1992. P940

8. BUSSERAS J. et CHARMETTE R.1988 : abrégé de parasitologie vétérinaire fascicule III : Helminthologie. Service de parasitologie de l'école nationale vétérinaire d'Alfort(ENVL), Edition maisons-alfort.276 pages.

9. CHARTIER C, ITARD J, PIERRE C, ETPIERREM, 2000 : Précis de parasitologie vétérinaire tropicale-Édition EM inter – ISBN : 2-7430-0330-8/ISSN : 0993-3948 (AUF)

10. BARONE R. (1984) :

Anatomie comparée des mammifères domestique. Tome 3 splachnologies.

1^{ère} édition Vigot frère, 1984.267p

11. BELKAID M, ZNAIDI, HAMMROUI B, TABET DERRAZ O, CELLALI A.1999 :

Cours parasitologie –Tom2 :helminthiases.OPU.1999

12. MEKROUD, 2004 : Contribution à l'étude de la distomatose à *F.hépatica linnaeus* 1758, dans la nord algérien. Recherche sur les ruminants se le mollusque hôte- thèse doctorat de Mentouri.Algérie

13. BUSSERAS J. et CHARMETTE R.1992: abrégé de parasitologie vétérinaire fascicule II :protozoologie. Service de parasitologie de l'école nationale vétérinaire d'Alfort Édition

14. EUZEBY J.1998 :les parasites des viandes-épidémiologie ,physiopathologie, incidences zoonotiques.

LISTE DES FIGURES

Figure 01 : Le taux d'organes bovins et ovins saisis durant le mois de Février au niveau de l'abattoir de Hammadi Krouma de la wilaya de Skikda.....	32
Figure 02 : Le taux d'organes bovins et ovins saisis durant le mois de Février au niveau de l'abattoir de Bouira	33
Figure03 : kyste hydatique au niveau du foie de bovin (photo personnel).....	34
Figure04 : faciola hépatica au niveau du foie de bovin (photo personnel).....	34
Figure 05 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2010.....	35
Figure 06 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2010.....	36
Figure 07 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2010.....	37
Figure 08 : Le taux mensuelles d'organes ovines saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2010.....	38
Figure 09 : Le taux mensuelles d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2011.....	40
Figure 10 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2011.....	40
Figure 11 : Le taux mensuelles d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2011.....	42
Figure 12 : Le taux mensuelles d'organes ovines saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2011.....	43
Figure 13 : Le taux mensuelles d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2012.....	45
Figure 14 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2012.....	46
Figure 15: Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2012.....	47
Figure 16 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2012.....	48
Figure 17 : Les taux mensuels d'organes bovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2013.....	49
Figure 18 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de la wilaya de Bouira au courant de l'année 2013.....	50

Figure 19 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au cours de l'année 2013.....	51
Figure 20 : Les taux mensuels d'organes ovins saisis au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda au courant de l'année 2013.....	52
Figure 21: Le taux d'organes bovins et ovins saisis lors des quatre dernières années au niveau de la wilaya de Bouira.....	54
Figure 22: Le taux d'organes bovins et ovins saisis lors des quatre dernières années au niveau de la wilaya de Skikda.....	55

Tableau 01 : Bilan d'organes saisie durant le mois de février au niveau d'abattoir de Hammadi Krouma .

Mois	Espèces	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
			foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Février	BV	8	01	04	02	/	/	/	/	04	/	01	01
	OV	6	/	/	/	/	/	/	02	06	/	01	/

Tableau 02 : Bilan d'organes saisis enregistrés durant le mois de février au niveau de l'abattoir de Bouira :

Mois	Espèce	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
			foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Février	BV	198	02	09	/	02	/	04	01	06	/	/	/
	OV	250	/	/	/	/	/	/	04	21	/	/	/

Tableau03 : Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de la wilaya de Bouira (enquête 2010).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier												
Février												
Mars												
Avril												
Mai												
Juin												
Juillet	1144	02	02	/	/	/	04	/	/	/	/	/
Aout	345	01	01	/	01	/	03	/	/	/	/	/
Septembre	304	/	/	/	03	/	07	01	01	/	/	/
Octobre	242	/	/	/	/	01	01	02	/	/	/	/
Novembre	231	/	01	/	/	/	02	04	/	/	/	/
Décembre	169	/	/	/	/	/	04	02	05	/	/	/
Total	2435	03	04	/	04	01	21	09	06	/	/	/

- **Tableau04: Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de la wilaya de Bouira (enquête 2010).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier												
Février												
Mars												
Avril												
Mai												
Juin												
Juillet	189	/	/	/	/	/	01	02	01	/	/	/
Aout	1157	/	/	/	/	/	01	/	02	/	/	/
Septembre	1168	/	/	/	/	/	01	01	01	/	/	/
Octobre	249	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Novembre	389	/	/	/	/	/	/	03	04	/	/	/
Décembre	248	/	/	/	/	/	/	/	/		/	/
Total	3400	/	/	/	/	/	03	06	08	/	/	/

Tableau05: Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de l'abattoir de Hamamdi krouma de la wilaya de Skikda (enquête 2010).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	36	02	12	06	10	3	14	02	16	/	/	/
Février	38	/	04	02	16	06	15	05	15	/	01	/
Mars	22	/	04	02	16	08	07	/	06	/	/	01
Avril	20	/	/	/	10	02	04	03	13	/	/	/
Mai	42	01	02	01	20	07	19	02	08	/	03	/
Juin	10	/	/	/	12	03	03	/	02	/	/	/
Juillet	20	02	08	04	16	03	04	02	02	/	01	/
Aout	40	/	14	07	02	02	12	04	32	01	02	/
Septembre	19	01	06	03	08	02	04	04	05	02	/	02
Octobre	30	/	12	06	10	/	16	/	16	/	/	/
Novembre	43	/	16	/	31	20	11	01	03	01	/	04
Décembre	40	/	08	/	35	14	08	05	09	/	/	01
Total	360	06	86	28	186	70	117	29	127	04	07	08

Tableau06: Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête 2010).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	30	/	/	/	03	04	01	03	42	/	/	/
Février	78	/	/	/	02	01	/	01	210	/	/	/
Mars	68	/	/	/	20	09	02	02	108	/	/	/
Avril	32	/	/	/	04	02	02	03	24	/	/	/
Mai	30	/	/	/	02	/	01		56	/	/	/
Juin	01	/	/	/	02	01	/	/	/	/	/	/
Juillet	18	/	/	/	/	01	/	02	34	/	02	/
Aout	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Septembre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Octobre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Novembre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Décembre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	257	/	/	/	33	18	06	11	474	/	02	/

▪ **Tableau07: Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de la wilaya Bouira (enquête 2011).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	248	/	/	/	01	/	08	03	06	/	/	/
Février	220	/	/	/	01	/	04	01	/	/	/	/
Mars	234	/	/	/	/	/	02	03	03	/	01	/
Avril	170	/	/	/	/	/	01	03	01	/	/	/
Mai	224	/	01	/	02	/	01	02	05	/	/	/
Juin	248	/	/	/	01	/	/	/	/	/	/	/
Juillet	307	/	/	/	/	/	02	01	/	/	/	/
Aout	1671	/	01	/	01	01	01	/	03	/	/	/
Septembre	330	/	01	/	01	/	05	02	06	/	/	/
Octobre	312	/	03	/	02	01	13	03	/	/	/	/
Novembre	252	/	/	/	/	/	01	04	04	/	/	/
Décembre	219	01	03	/	01	/	05	02	05	/	01	/
Total	4435	01	09	/	10	02	43	24	33	/	02	/

- **Tableau08 : Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de la wilaya de Bouira (enquête 2011).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	233	/	/	/	/	/	01	01	03	/	01	/
Février	278	/	/	/	02	01	01	/	/	/	/	/
Mars	318	/	/	/	03	/	01	/	03	/	/	/
Avril	231	/	/	/	01	/	/	01	01	/	/	/
Mai	273	/	/	/	/	/	/	05	20	/	/	/
Juin	332	/	/	/	/	/	/	/	02	/	/	/
Juillet	321	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Aout	1325	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Septembre	413	/	/	/	/	/	/	07	26	/	03	/
Octobre	426	/	/	/	/	/	/	03	29	/	/	/
Novembre	371	/	/	/	/	03	/	/	/	/	/	/
Décembre	280	/	/	/	/	01	02	/	09	/	03	/
Total	4801	/	/	/	06	05	05	17	93	/	07	/

- **Tableau09: Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête 2011).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	19	/	/	/	20	08	06	01	/	/	/	/
Février	26	03	10	/	22	08	06	01	04	/	/	/
Mars	35	02	04	/	28	05	14	03	04	/	/	/
Avril	29	07	01	01	24	05	07	/	/	/	01	/
Mai	30	03	06	/	28	06	09	01	08	/	/	/
Juin	44	02	20	10	12	04	19	01	18	02	01	01
Juillet	57	01	14	01	10	02	15	06	19	01	01	01
Aout	45	/	/	/	14	07	16	03	23	01	01	01
Septembre	39	07	22	11	12	03	15	02	10	02	/	/
Octobre	16	02	06	02	06	03	04	/	06	/	02	02
Novembre	11	/	/	/	06	03	01	/	10	/	/	01
Décembre	53	02	14	07	19	05	17	03	30	/	01	03
Total	404	29	90	32	201	59	129	21	132	06	07	09

Tableau 10 : Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête2011).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	01	/	/	/	/	/	/	/	02	/	/	/
Février	17	/	/	/	/	/	/	/	34	/	/	/
Mars	27	/	/	/	/	/	/	/	54	/	/	/
Avril	723	02	04	/	42	21	10	123	267	/	/	/
Mai	1142	/	/	/	576	262	16	355	419	/	/	/
Juin	101	/	/	/	16	04	07	/	43	/	/	/
Juillet	27	/	/	/	/	/	06	/	42	/	/	/
Aout	58	/	/	/	06	01	05	08	94	/	/	/
Septembre	30	/	/	/	04	/	02	01	51	/	/	/
Octobre	26	/	/	/	02	01	/	02	48	/	/	/
Novembre	42	/	/	/	02	/	/	02	60	/	/	/
Décembre	78	/	/	/	02	01	/	03	34	/	/	/
Total	2272	02	04	/	650	290	36	494	1148	/	/	/

Tableau11 :Résultats de saisie d’organes chez les bovins au niveau de la wilaya de Bouira (enquête 20112).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	261	/	03	/	/	01	04	01	02	/	/	/
Février	240	/	01	/	/	/	03	03	12	/	01	/
Mars	332	/	06	/	07	01	06	02	03	/	/	/
Avril	308	/	02	/	06	01	04	02	06	/	/	/
Mai	380		07		15	02	04	03	06	/	01	/
Juin	485	/	07	/	03	03	02	01	08	/	/	/
Juillet	574	01	01	/	01	04	/	02	08	/	/	/
Aout	582	/	09	01	02	01	03	/	04	/	/	/
Septembre	532	/	01	/	01	/	01	02	17	/	/	/
Octobre	485	03	06	/	02	/	01	05	04	/	/	/
Novembre	265	/	04	/	/	/	03	02	01	/	/	/
Décembre	254	/	03	/	01	/	01	02	02	/	/	/
Total	4698	04	50	01	38	13	32	25	73	/	02	/

▪ **Tableau12 : Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de la wilaya de Bouira (enquête 2012).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidos		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
Janvier	272	/	/	/	01	01	/	/	01	/	/	/
Février	257	/	/	/	/	/	/	02	03	/	01	/
Mars	331	/	/	/	/	/	/	04	28	/	/	/
Avril	307	/	/	/	/	/	/	02	17	/	/	/
Mai	298	/	/	/	/	/	/	03	18	/	02	/
Juin	360	/	/	/	/	/	03	01	31	/	03	/
Juillet	1292	/	/	/	02	01	01	02	81	/	/	/
Aout	988	/	/	/	08	/	/	/	49	/	/	/
Septembre	256	/	/	/	/	/	/	/	07	/	/	/
Octobre	328	/	/	/	/	/	/	03	04	/	/	/
Novembre	242	/	/	/	/	/	/	01	02	/	/	/
Décembre	203	/	/	/	/	/	/	/	14	/	/	/
Total	5134	/	/	/	11	02	04	18	255	/	06	/

- **Tableau13: Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête 2012).**

Mois	Nbr	TBRC			hydatidose		fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	14	/	02	/	01	04	07	02	03	/	01	/
Février	06	/	/	/	/	02	02	01	02	/	/	/
Mars	07	01	02	/	/	/	02	/	06	/	/	/
Avril	10	/	02	01	01	02	03	01	08	/	/	/
Mai	11	/	/	/	03	06	01	/	10	/	/	01
Juin	11	/	02	01	02	04	06	/	04	/	/	/
Juillet	40	/	08	04	03	16	20	/	16	01	/	/
Aout	19	/	/	/	02	16	06	01	03	/	/	02
Septembre	40	/	08	04	03	16	20	/	04	/	/	02
Octobre	17	01	02	01	01	12	06	02	03	/	/	/
Novembre	09	/	/	/	/	/	02	02	09	01	/	02
Décembre	22	/	04	02	08	16	07	/	06	/	/	01
Total	206	02	30	13	24	94	82	09	74	02	01	08

▪ **Tableau 14 : Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête2012).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	11	/	/	/	/	/	/	/	22	/	/	/
Février	7	/	/	/	02	/	/		12	/	/	/
Mars	22	/	/	/	04	02	02	/	36	/	/	/
Avril	23	/	/	/	04	01	/	/	28	/	/	/
Mai		/	/	/	4	1	/	09	18	/	/	/
Juin	19	/	/	/	02	/	/	05	26	/	/	/
Juillet	23	/	/	/	12	05	/	02	36	/	/	/
Aout	08	/	/	/	/	/	/	01	16	/	/	/
Septembre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Octobre	1	/	/	/	/	/	/	/	/	02	/	/
Novembre	02	/	/	/	/	/	/	/	/	04	/	/
Décembre	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	116	0	0	0	28	09	02	17	200	200	/	

- **Tableau15 :Résultats de saisie d’organes chez les bovins au niveau de la wilaya de Bouira (enquête 2013).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	975	01	06	/	02		02	01	02	/	/	/
Février	253	01	10	/	03	/	03	02	06	/	01	/
Mars	282	/	13	/	03	/	04	03	04	/	/	/
Avril	262	01	06	/	05	01	01	02	02	/	01	/
Mai	210		09	/	01	/	03	/	03	/		/
Juin	356	/	15	/	01	/	02	05	06	01		/
Juillet	346	/	12	01	04	/	01	03	01	/		/
Aout	507	02	13	02	05	/	02	02	07	/		/
Septembre	408	01	11	/	01	/	02	01	04	/		/
Octobre	425	/	10	/	/	/	02	04	06	/		/
Novembre	309	/	15	/	/	/	/	01	/	/		/
Décembre	270	01	13	/	/	/	02	01	01	/		/
Total	4603	07	133	03	25	01	24	25	42	01	02	/

▪ **Tableau16: Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de la wilaya de Bouira (enquête 2013).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	210	/	/	/	/	/	/	01	18	/	/	/
Février	198	/	/	/	/	/	/	02	14	/	/	/
Mars	130	/	/	/	09	/	/	01	29	/	/	/
Avril	174	/	/	/	06	/	/	/	07	/	/	/
Mai	99	/	/	/	14	/	/	/	21	/	/	/
Juin	246	/	/	/	16	02	/	/	38	/	/	/
Juillet	250	/	/	/	09	/	/	/	47	/	/	/
Aout	509	/	/	/	09	04	/	/	39	/	/	/
Septembre	247	/	/	/	05	/	/	01	32	/	/	/
Octobre	193	/	/	/	03	/	/	/	39	/	/	/
Novembre	235	/	/	/	03	/	/	/	24	/	/	/
Décembre	251	/	/	/	03	01	/	04	11	/	/	/
Total	2760	/	/	/	77	07	/	09	319	/	/	/

Tableau17: Résultats de saisie d'organes chez les bovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête 2013).

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	19	01	06	03	08	02	04	04	05	02	/	02
Février	23	02	08	04	07	02	04	01	15	/	01	01
Mars	19	01	08	04	16	03	02	03	07	01	/	02
Avril	17	/	06	03	10	01	04	06	22	/	/	03
Mai	24	02	06	/	04	02	06	11	26	/	/	/
Juin	26	01	02	/	11	03	12	02	04	/	/	/
Juillet	53	02	14	07	19	05	17	03	30	/	01	03
Aout	27	/	06	03	16	03	07	/	/	/	02	/
Septembre	38	/	04	02	25	03	15	01	11	/	/	04
Octobre	30	/	12	06	10	/	16	16	16	38	/	/
Novembre	40	/	14	07	/	/	12	04	04	32	01	02
Décembre	26	03	10	/	22	8	06	01	01	04	/	/
Total	342	12	96	39	148	32	105	52	194	04	06	15

▪ **Tableau 18 : Résultats de saisie d'organes chez les ovins au niveau de l'abattoir de Hammadi krouma de la wilaya de Skikda (enquête2013).**

Mois	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
		foie	poumons	cœur	foie	poumons	foie	foie	poumon	tête	cœur	rein
Janvier	02	/	/	/	/	/	/	/	04	/	/	/
Février	21	/	/	/	/	/	/	02	39	/	/	/
Mars	09	/	/	/	06	03	/	/	12	/	/	/
Avril	12	/	/	/	/	/	/	01	24	/	/	/
Mai	09	/	/	/	02	/	/	01	16	/	/	/
Juin	07	/	/	/	/	/	02	/	07	/	/	/
Juillet	24	/	/	/	/	01	/	/	23	/	/	/
Aout	09	/	/	/	06	03	/	/	12	/	/	/
Septembre	12	/	/	/	02	/	03	01	13	/	/	/
Octobre	12	/	/	/	04	01	/	01	16	/	/	/
Novembre	15	/	/	/	02	02	/	/	26	/	/	/
Décembre	14	/	/	/	/	/	/	/	22	/	/	/
Total	146	/	/	/	22	10	05	06	214	/	/	/

- **Tableau 19 : résultat de saisie d'organes chez les bovins et ovins au niveau de la wilaya de Bouira au cours des années 2010 à 2013.**

Année	Espèce	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
			foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
2010	BV	2453	03	04	/	04	01	21	09	06	/	/	/
	OV	3400	/	/	/	/	/	03	06	08	/	/	/
2011	BV	4435	01	09	/	10	02	43	24	33	/	02	/
	OV	4801	/	/	/	06	05	05	17	93	/	07	/
2012	BV	4698	04	50	01	38	13	32	25	73	/	02	/
	OV	5134	/	/	/	11	02	04	18	255	/	06	/
2013	BV	4603	07	133	03	25	01	24	25	42	01	01	/
	OV	2760	/	/	/	77	07	/	09	319	/	/	/

Tableau 20 : résultat de saisie d'organes chez les bovins et ovins au niveau de la wilaya de Skikda au cours de l'année 2010 à 2013.

Année	Espèce	Nbr	TBRC			Hydatidose		Fasciolose	Autres				
			foie	poumons	cœur	poumons	foie	foie	foie	poumons	tête	cœur	rein
2010	BV	360	06	86	28	186	70	117	29	127	04	07	08
	OV	257	/	/	/	33	18	06	11	474	/	02	/
2011	BV	404	29	90	32	201	59	129	21	132	06	07	09
	OV	2272	02	04	/	650	290	36	494	1148	/	/	/
2012	BV	206	02	30	13	24	94	82	09	74	02	01	08
	OV	116	0	0	0	28	09	02	17	200	01	0	0
2013	BV	342	12	96	39	148	32	105	52	194	04	06	15
	OV	146	/	/	/	22	10	05	06	214	/	/	/

Résumé

Cette étude fait ressortir d'abord le rôle important joué par les abattoirs dans le circuit de distribution, de commercialisation et de consommation des viandes.

Elle fait ressortir aussi le rôle important de l'inspection sanitaire au niveau de ces établissements classés.

Notre étude montre que de nombreuses pathologies pouvant être transmises à l'homme existent avec des fréquences élevées telles que l'hydatidose, la fasciolose et la tuberculose.

L'amélioration des structures et des conditions et pratiques d'abattage permettrait d'améliorer le travail du vétérinaire inspecteur et par la même diminuer le risque de transmission des maladies à l'homme, de même une analyse des données collectées permettrait d'établir des plans d'actions pour diminuer les pathologies qui prédominent.

Summary :

This study initially emphasizes the significant role played by the slaughter-houses in the consumption and distribution, marketing system of meats. It emphasizes also the significant role of the medical inspection of the veterinary surgeon at the level of these (classified) establishments.

Our study shows that many pathologies being able to be man exist with frequencies raised such as hydatidose and strongylose, tuberculose, fasciolose.

The improvement of the structures and the conditions of veterinary surgeon inspector and by the same one to decrease the risk of transmission of the diseases to the man.

الخلاصة

الدور ان هذه الدراسة تتناول ابتداء الدور المهم الذي تلعبه المذابح في مجال توزيع و تسويق واستهلاك اللحوم الحمراء تتناول ايضا الدور المهم الذي تلعبه الرقابة الصحية البيطرية في هذه المذابح

ان هذه الدراسة تبين كذلك ان العديد من الامراض المتنقلة الي الانسان كمرض الكيس المائي و الفاسيولوز و السل

ومنه نخلص الي تحسين هياكل و شروط الذبح تمكننا من تحسين وظيفة المصالح البيطرية و بالتالي تقليل خطر الامراض المتنقلة الي الانسان